



Plan Climat Air Energie Territorial

Plan d'action



SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. L'ORGANISATION DES ACTIONS	4
III. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU TERRITOIRE	7
IV. LES FICHES ACTIONS	9

I. INTRODUCTION

Le diagnostic territorial a permis d'identifier les enjeux du territoire en matière de consommations énergétiques, de production d'énergies renouvelables, d'émissions de GES, de séquestration carbone, d'émissions de polluants atmosphériques et de vulnérabilité du territoire au changement climatique, et ce pour chaque secteur d'activité.

La stratégie a quant à elle réalisé un focus sur les évolutions potentielles associées aux thématiques ci-dessus d'ici 2050.

Afin de répondre à cette stratégie, un plan d'actions sera détaillé dans cette partie afin d'engager le territoire dans une transition énergétique et écologique.

L'arborescence de celui-ci fait état de 7 grandes orientations stratégiques associées à tous les secteurs d'activité précédemment détaillés (agriculture, transport, résidentiel, industrie, tertiaire et déchets). Ces orientations sont déclinées en axes stratégiques, dans lesquels sont réparties les 90 fiches actions coconstruites en collaboration avec les acteurs du territoire.

Le programme d'action est spécifique au territoire et sera co-porté avec les collectivités membres et les partenaires. Le but est de travailler en collaboration au sein du territoire afin de respecter les objectifs fixés, notamment via une mobilisation des parties prenantes permanente lors de la phase « plan d'action ». Les porteurs d'action auront pour rôle de s'assurer de la bonne avancée de la démarche pour laquelle ils sont responsables.

Le plan d'action est défini pour la période 2020-2026, avec un suivi organisé via des indicateurs fournis durant cette période, qui se soldera par une évaluation complète en 2026. Cette feuille de route ambitieuse est détaillée ci-dessous.

II. L'ORGANISATION DES ACTIONS

Pour atteindre les objectifs définis dans le cadre de la stratégie territoriale, sept orientations stratégiques ont été déterminées et devront être déclinées en actions opérationnelles :

N°	Orientation
1	Faire de l'IBTN une administration exemplaire
2	Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire
3	Réduire la dépendance énergétique de l'habitat
4	Un territoire 100% énergies renouvelables en 2040
5	Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique
6	Gérer durablement les filières agriculture et forêts
7	Un territoire résilient face au changement climatique

Pour chaque action associée aux orientations stratégiques, une **fiche action** a été réalisée. Celle-ci est décrite avec plusieurs caractéristiques afin de définir un périmètre le plus précis possible associé à l'action (voir la fiche action annotée ci-dessous), tant au niveau des moyens humains nécessaires que financiers et partenariaux.

De plus, sur chaque fiche, un logo désignant l'**indicateur** associé est indiqué à côté de l'action. Les indicateurs font référence à 5 types de mesures relatives à :

- **L'énergie** : consommations énergétiques, efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables ;
- **La qualité de l'air** : pollution atmosphérique, concentrations de particules dans l'air ;
- **Le climat** et la réduction des émissions de GES ;
- **L'adaptation** au changement climatique ;
- **La séquestration carbone**.



Energie



Adaptation au changement climatique



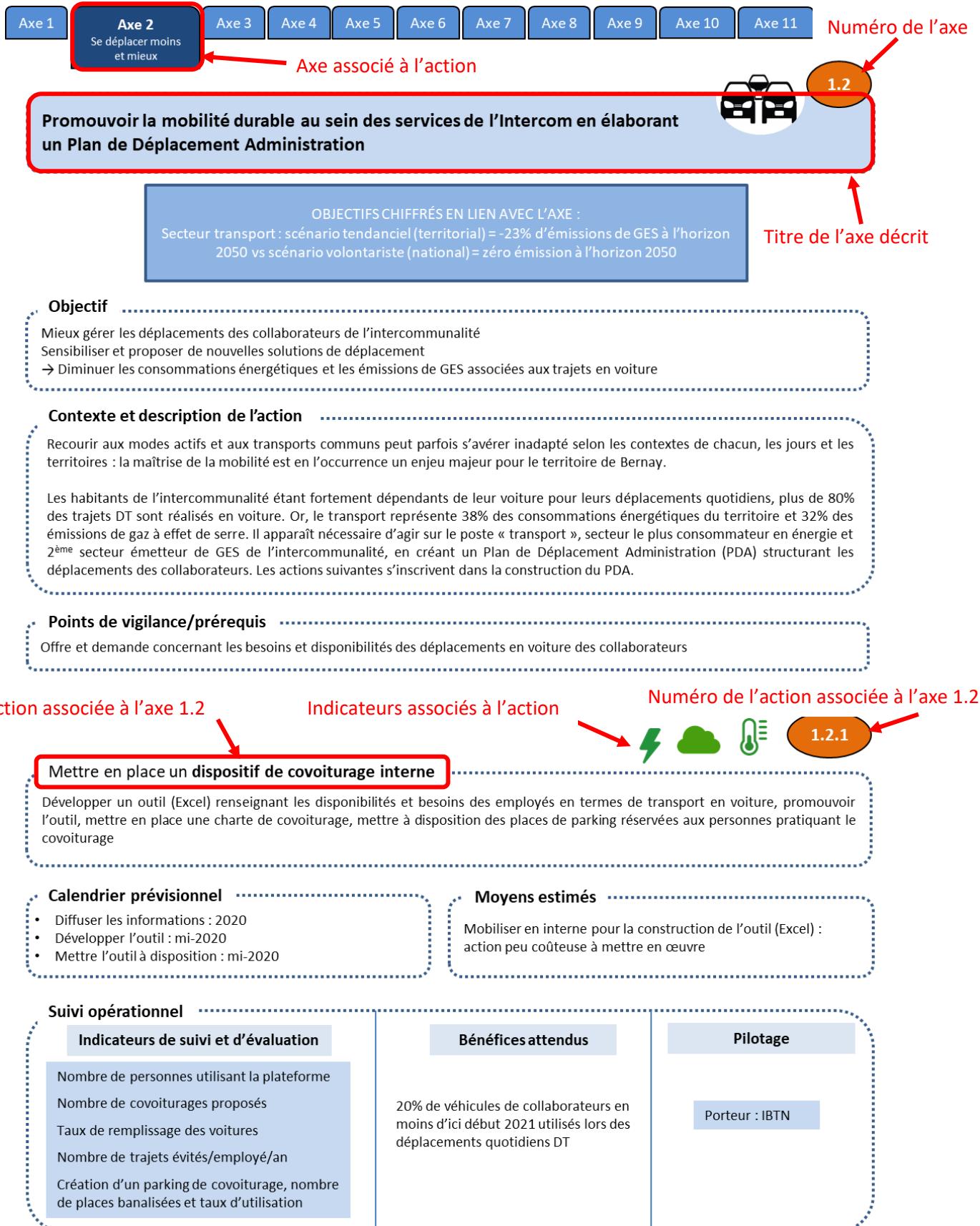
Séquestration carbone



Air



Climat



Les actions bénéficient notamment d'indicateurs de suivi et d'évaluation afin de quantifier ou qualifier l'avancée de la mise en place de l'action.

Tous les secteurs du décret sont couverts par des actions, mais une action peut relever de tous les secteurs :

- Tertiaire : 11 actions
- Industrie : 3 actions
- Transport : 25 actions
- Agriculture : 5 actions
- Résidentiel : 5 actions
- Déchets : 5 actions
- Biodiversité : 16 actions

III. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU TERRITOIRE

Orientation 1 – Faire de l'IBTN une administration exemplaire

- Axe 1.1. Animer et promouvoir la transition énergétique du territoire
- Axe 1.2. Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom
- Axe 1.3. Promouvoir une alimentation durable
- Axe 1.4. Gérer durablement les déchets
- Axe 1.5. Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions associées
- Axe 1.6. Engager la collectivité dans une démarche numérique responsable
- Axe 1.7. Gérer l'eau durablement
- Axe 1.8. Mettre en place une commande publique responsable
- Axe 1.9. Gérer durablement les espaces verts et naturels
- Axe 1.10. Développer un tourisme durable
- Axe 1.11. Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique
- Axe 1.12. Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie

Orientation 2 – Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire

- Axe 2.1. Être acteur du changement des pratiques en matière de mobilités
- Axe 2.2. Consolider, développer et intégrer le réseau de transports collectifs existants
- Axe 2.3. Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle
- Axe 2.4. Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne
- Axe 2.5. Mettre en cohérence politique et ambition territoriale à toutes les échelles
- Axe 2.6. Favoriser les motorisations alternatives

Orientation 3 – Réduire la dépendance énergétique de l'habitat

- Axe 3.1. Accompagner la rénovation de l'habitat
- Axe 3.2. Prévenir et lutter contre la précarité énergétique
- Axe 3.3. Soutenir la construction de bâtiments bas carbone

Orientation 4 – Un territoire 100% énergies renouvelables en 2040

- Axe 4.1. Accompagner le développement des EnR sur le territoire
- Axe 4.2. Structurer et développer les filières EnR
- Axe 4.3. Structurer et développer les réseaux de distribution d'énergie

Orientation 5 – Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique

- Axe 5.1. Accompagner et soutenir les entreprises

Orientation 6 – Gérer durablement les filières agriculture et forêts

- Axe 6.1. Développer et soutenir la filière agricole
- Axe 6.2. Accompagner les propriétaires forestiers pour une gestion plus durable

Orientation 7 – Un territoire résilient face au changement climatique

- Axe 7.1. Consolider et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique
- Axe 7.2. Préserver la biodiversité
- Axe 7.3. Optimiser la gestion des eaux pluviales
- Axe 7.4. Aménager durablement le territoire

IV. LES FICHES ACTIONS



1.1

Animer la transition énergétique du territoire

OBJECTIFS CHIFFRÉS EN LIEN AVEC L'AXE :

Tous secteurs confondus : scénario tendanciel (territorial) = -20,5% d'émissions de GES à l'horizon 2050 vs scénario volontariste (national) = -50% d'émissions à l'horizon 2050

Objectif

Assurer une pleine réussite de la démarche PCAET
Valoriser les actions mises en place
Mobiliser et sensibiliser tous les acteurs du territoire

Contexte et description de l'action

Démarche de planification territoriale en faveur du développement durable, le PCAET prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie du territoire. Afin de mobiliser au maximum les parties prenantes dans la co-construction de ce plan climat, le territoire doit animer la transition énergétique et coordonner les actions PCAET. La sensibilisation aux enjeux doit se faire tout le long de la démarche, jusqu'au programme d'actions, afin de conditionner la réussite du plan et l'atteinte des objectifs.



Cit'ergie
European Energy Award®

1.1.1

Obtenir la labellisation Cit'ergie

Mettre en place d'un programme de management et de labellisation qui permet à la collectivité d'être récompensée de sa mise en œuvre d'une politique énergie-climat

Calendrier prévisionnel

Calendrier de procédure de labellisation : sur 4 ans
Visite annuelle de contrôle

Moyens estimés

Audit Cit'ergie = 3 000 €
Coût démarche = environ 30 000 € (70% d'aide de l'ADEME sur 4 ans)

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de points effectifs dans le cadre de la réalisation

Atteinte du label Cit'ergie dans les quatre années suivant l'obtention de la labellisation CAP Cit'ergie

Bénéfices attendus

Atteindre le niveau 1 de la labellisation Cit'ergie

(nombre de points effectifs supérieur à 35%) = obtention du label CAP Cit'ergie

S'engager à respecter ces engagements dans les 4 années suivantes

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : ADEME



1.1

Animer la transition énergétique du territoire


Cit'ergie
 European Energy Award®

1.1.2

Animer et suivre le PCAET

- Informer les acteurs du territoire sur le plan d'action adopté du PCAET
- Mettre en œuvre les actions issues du PCAET
- Suivre la mise en œuvre des actions
- Créer un comité de suivi

Calendrier prévisionnel

Sur toute la durée de la démarche PCAET

Moyens estimés

Frais de fonctionnement d'un ingénieur territorial/an pour un salaire net de 2 300€/mois

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Avancée sur les indicateurs de suivi de la démarche PCAET

Bénéfices attendus

Respect de la réglementation liée au PCAET
 Fédération et implication des acteurs
 Intégration dans schéma régional
 Démarche de transition énergétique

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : parties prenantes PCAET



1.1.3

Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux climat-air-énergie

Organiser des campagnes de communication et d'événements

Calendrier prévisionnel

Sur toute la durée de la démarche PCAET

Moyens estimés

3 événements par an : 15 000€ de budget événementiel sur l'année
 2 semaines de travail/an d'1 ETP du service communication

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de campagnes et communication et d'événements réalisés

Bénéfices attendus

Implication des habitants dans la démarche
 Valorisation de l'Intercom/ image

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : communes

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom en élaborant un Plan de Déplacement Administration

1.2



OBJECTIFS CHIFFRÉS EN LIEN AVEC L'AXE :

Secteur transport : scénario tendanciel (territorial) = -23% d'émissions de GES à l'horizon 2050 vs scénario volontariste (national) = zéro émission à l'horizon 2050



Objectif

Mieux gérer les déplacements des collaborateurs de l'intercommunalité

Sensibiliser et proposer de nouvelles solutions de déplacement

→ Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de GES associées aux trajets en voiture

Contexte et description de l'action

Recourir aux modes actifs et aux transports communs peut parfois s'avérer inadapté selon les contextes de chacun, les jours et les territoires : la maîtrise de la mobilité est en l'occurrence un enjeu majeur pour le territoire de Bernay.

Les habitants de l'intercommunalité étant fortement dépendants de leur voiture pour leurs déplacements quotidiens, plus de 80% des trajets DT sont réalisés en voiture. Or, le transport représente 38% des consommations énergétiques du territoire et 32% des émissions de gaz à effet de serre. Il apparaît nécessaire d'agir sur le poste « transport », secteur le plus consommateur en énergie et 2^{ème} secteur émetteur de GES de l'intercommunalité, en créant un Plan de Déplacement Administration (PDA) structurant les déplacements des collaborateurs. Les actions suivantes s'inscrivent dans la construction du PDA.

Points de vigilance/prérequis

Offre et demande concernant les besoins et disponibilités des déplacements en voiture des collaborateurs



1.2.1

Mettre en place un dispositif de covoiturage interne

Développer un outil (Excel) renseignant les disponibilités et besoins des employés en termes de transport en voiture, promouvoir l'outil, mettre en place une charte de covoiturage, mettre à disposition des places de parking réservées aux personnes pratiquant le covoiturage

Calendrier prévisionnel

- Diffuser les informations : 2020
- Développer l'outil : mi-2020
- Mettre l'outil à disposition : mi-2020

Moyens estimés

Mobiliser en interne pour la construction de l'outil (Excel) : action peu coûteuse à mettre en œuvre

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de personnes utilisant la plateforme
- Nombre de covoiturages proposés
- Taux de remplissage des voitures
- Nombre de trajets évités/employé/an
- Création d'un parking de covoiturage, nombre de places banalisées et taux d'utilisation

Bénéfices attendus

20% de véhicules de collaborateurs en moins d'ici début 2021 utilisés lors des déplacements quotidiens DT

Pilotage

Porteur : IBTN

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom en élaborant un Plan de Déplacement Administration



1.2



1.2.2

Favoriser les nouveaux modes de travail

Développer le télétravail, développer l'usage de la visioconférence, mettre en place des tiers-lieux de travail

Calendrier prévisionnel

- Charte de télétravail : début 2020
- Achat des équipements de visio-conférence : 1^{er} semestre 2020

Moyens estimés

Visioconférence : entre 3 000 et 10 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de personnes/jour en télétravail

Nombre d'outils installés par salle équipée de visioconférence, taux d'utilisation des outils

Nombre d'espaces de coworking, taux d'utilisation des outils

Bénéfices attendus

1/3 des employés en télétravail au moins 1 jour par semaine d'ici fin 2020

Pilotage

Porteur : IBTN

Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Favoriser les vélos électriques (installer des abris à vélo sécurisés et des vestiaires avec douches, disposer d'une flotte de vélos à assistance électrique ou bien aider à l'achat de vélos à assistance électrique) et les véhicules électriques (installer des bornes de recharge électrique pour les agents)

Calendrier prévisionnel

- Enquête sur le besoin de vélos électriques ou de bornes de recharge : début 2020
- Achat de VAE/bornes de recharge : 1^{er} semestre 2020
- Questionnaire de satisfaction : fin 2020

Moyens estimés

1 vélo électrique = environ 2 000 € à l'achat (représente environ 10 €/mois pour son fonctionnement)
1 borne de recharge pour VE = de 3 000 à 6 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de places vélos installées et taux d'utilisation

Part modale du vélo

Nombre de VAE dans la flotte

Nombre d'achats de vélos aidés

Nombre de bornes de recharge installées et taux d'utilisation

Bénéfices attendus

50% des employés se déplaçant autrement qu'en voiture individuelle d'ici 2021

Pilotage

Porteur : IBTN

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom en élaborant un Plan de Déplacement Administration



1.2

Sensibiliser les agents à la mobilité durable

Planifier une campagne de communication (animations régulières), former les agents à l'écoconduite, communiquer sur l'intranet



1.2.4

Calendrier prévisionnel

- Formation à l'écoconduite : mi 2020
- Campagne de communication : création début 2020, lancement mi 2020 (terrain et intranet)

Moyens estimés

Formation à l'écoconduite = entre 300 et 500 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'événements réalisés, taux de participation

Nombre d'agents formés à l'écoconduite, évolution des consommations de carburant

Nombre de communication réalisées/an

Bénéfices attendus

1/3 des agents formés à l'écoconduite d'ici 2021

20% de carburant en moins avec la formation à l'écoconduite (soit 300€/an environ)

Pilotage

Porteur : IBTN



1.2.5

Favoriser les motorisations moins émissives

Intégrer des critères environnementaux dans le choix des véhicules dans le cadre du renouvellement de la flotte (véhicules hybrides, véhicules électriques, bus GNV...)

Calendrier prévisionnel

Dès lors qu'un besoin en renouvellement de flotte se présentera

Moyens estimés

Dépend du véhicule choisi, en moyenne :

- Véhicule hybride = entre 30 000 et 50 000 €
- Véhicule électrique = 20 000 et 40 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Taux de véhicules propres dans la flotte automobile

Taux de renouvellement des véhicules de la flotte

Bénéfices attendus

FE véhicules électrique : 58 gCO₂e/km
FE diesel : 147 gCO₂e/km
FE essence : 182 gCO₂e/km

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : appel à une commande d'achat regroupée



1.3

Promouvoir une alimentation durable

Objectif

Proposer une alimentation plus respectueuse de l'environnement à tous

Valoriser le travail des agriculteurs, des personnels de restauration collective via des achats durables

→ Diminuer les pertes alimentaires, les consommations énergétiques et les émissions de GES du secteur « alimentation »

Contexte et description de l'action

L'alimentation durable relève d'un véritable défi pour les collectivités, avec plusieurs enjeux sur l'environnement : contribuer à une chaîne alimentaire durable, faire évoluer les pratiques alimentaires et enfin lutter contre le gaspillage alimentaire. Leur rôle est de fédérer les acteurs de la chaîne alimentaire afin de créer un projet alimentaire territorial.

La consommation d'aliments locaux et de saison est une thématique importante à traiter pour 35% des habitants du territoire (enquête réalisée en 2019), juste après le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (43%) et la préservation des milieux naturels et de la biodiversité (41%). Il est donc indispensable de travailler sur la mise en place d'une alimentation durable dans les structures de restauration afin de contribuer à une transition agricole et alimentaire.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux du gaspillage alimentaire et de l'offre d'alimentation dans les structures de restauration



1.3.1

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives

Imposer aux opérateurs de la restauration collective la réalisation d'un diagnostic préalable de lutte contre le gaspillage alimentaire, favoriser le don des restes alimentaires issus de la restauration collective (convention), récupérer les déchets de cantines pour les composter ou les utiliser dans les jardins communautaires

Calendrier prévisionnel

- Diagnostic de lutte : sur 1 semaine pour une structure de restauration donnée
- Elaboration d'une convention de dons : qq jours / attente du retour pour commencer les dons (protocole à suivre)

Moyens estimés

Matériel nécessaire au diagnostic : seaux, balances pour un coût moyen de 50€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérateurs ayant réalisé le diagnostic

Nombre de restaurations collectives proposant des conventions de dons

Quantité de nourriture jetée par structure

Suivi du gaspillage

Quantité de déchets compostés

Pilotage

Porteur : IBTN

Promouvoir une alimentation durable



1.3



1.3.2

Intégrer des aliments bio, locaux et de saison dans la restauration collective

Elaborer un programme de développement de l'approvisionnement alimentaire local : initier l'approvisionnement local à une échelle de test, estimer le nouveau coup matière, travailler son plan alimentaire et ses menus, adapter ses exigences en termes de logistique, favoriser l'adhésion des cuisiniers comme des convives, réfléchir à l'écoconception des produits sur l'ensemble de la filière alimentaire, garantir la traçabilité des produits

Calendrier prévisionnel

Démarche en sa globalité à mettre en œuvre sur toute l'année 2020

Moyens estimés

Coût moyen de 1,88 € par « repas bio »

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Part des aliments bio, locaux et de saison dans la restauration collective
 Nombre de cantines proposant des produits locaux
 Distance moyenne séparant les produits alimentaires des structures de restauration

Bénéfices attendus

30% de produits issus de l'agriculture biologique en 2020

Pilotage

Porteur : IBTN

Gérer durablement les déchets



1.4

OBJECTIFS CHIFFRÉS EN LIEN AVEC L'AXE :

Secteur déchet : scénario tendanciel (territorial) = -22% d'émissions de GES à l'horizon 2050 vs scénario volontariste (national) = -66% d'émissions à l'horizon 2050

Objectif

Assurer le traitement des déchets

Mieux gérer les déchets des collaborateurs : réduire les déchets produits, valoriser les déchets inévitables

Contexte et description de l'action

Même si les déchets produits par le territoire du Bernay ne sont responsables qu'à 2% des émissions de GES, il est indispensable de travailler sur ce poste d'émission. La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) fixe une réduction de 66% des émissions de GES à horizon 2050 par rapport à 2015 sur le territoire français, contre une réduction de 22% dans le cadre d'un scénario tendanciel sur le territoire. De nombreuses actions peuvent être mises en place en termes de gestion des déchets, afin de réduire les quantités produites et de valoriser les déchets que l'on ne peut éviter.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux de la gestion des déchets et de la répartition « jeté/valorisé »

Possibilités de tri et de recyclage sur le territoire : politique de gestion des déchets locale



1.4.1

Elaborer une stratégie d'éco-responsabilité en interne

Construire un guide de l'éco-agent, mettre en place le tri des déchets, mettre en place des consignes, sensibiliser aux écogestes, animer la démarche de tri

Calendrier prévisionnel

- Guide de l'éco-agent : fin 1^{er} semestre 2020
- Mise en place du tri des déchets et des consignes : mi-2020
- Animation de la démarche : courant 2020

Moyens estimés

Mise en place du tri des déchets (diagnostic, collecte, traitement) = 100 €/habitant
 Mise en place du tri des consignes = 10 à 15 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Suivi des déchets et comparaison interannuelle
- Nombre d'animations par an
- Nombre d'agents présents aux animations
- Nombres de journées d'accueil des nouveaux arrivants et nombre d'agents sensibilisés

Bénéfices attendus

100% des déchets d'entreprise triés d'ici 2021 parmi les 130 kg de déchets produits en moyenne par chaque collaborateur par an

Pilotage

Porteur : IBTN

Gérer durablement les déchets



1.4


Cit'ergie
 European Energy Award®

1.4.2

Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets

Réaliser une étude de tarification incitative sur le territoire : étude préalable et concertation, choix du dispositif, enquête et expérimentation, mise en œuvre effective, gestion et évolution

Calendrier prévisionnel

Durée de mise en place : minimum 2 ans

Moyens estimés

Coût d'environ 30 € par habitant

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Délibération sur la mise en œuvre de cette tarification et si oui :

- Suivi de l'évolution des taux de déchets recyclables triés à la source
- Evolution des volumes de déchets ménagers sur le territoire

Bénéfices attendus

Réduction de 41 % de la quantité d'ordures ménagères résiduelles

Augmentation de 40 % de la collecte des recyclables

FE ordures ménagères (fin de vie moyenne) = 215 kgCO₂e/tonne

Pilotage

Porteur : IBTN



1.4.3

Promouvoir l'économie circulaire

- Intégrer au cahier des charges des éco-organismes la réalisation de cartographies des services de réparation, de réemploi et de l'économie de fonctionnalité, puis mettre ces informations à disposition du public pour favoriser la mise en relation des réparateurs avec les consommateurs
- Développer l'écologie industrielle : valoriser les déchets, minimiser les pertes par dissipation, dématérialiser l'économie, décarboniser l'énergie, partager les infrastructures, réaliser des synergies

Calendrier prévisionnel

Toute la durée du PCAET

Moyens estimés

1 réunion par trimestre : participation, organisation et synthèse

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'éco-organismes ayant intégré ces critères

Nombre de consommateurs mis en relation avec des réparateurs

Pilotage

Porteur : IBTN

Gérer durablement les déchets



1.4

Promouvoir la **recyclerie** du territoire

Communiquer autour du rôle de la recyclerie, de son fonctionnement, organiser des événements autour de la recyclerie (ouverture au public, animations, expositions...)



1.4.4

Calendrier prévisionnel

Animations dès début 2020

Moyens estimés

3 événements par an : 15 000€ de budget évènementiel sur l'année
2 semaines de travail/an d'1 ETP du service communication

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Quantité de déchets collectés

Nombre de personnes sensibilisées

Bénéfices attendus

Valorisation des apports de déchets de 85 %

Pilotage

Porteur : IBTN



1.4.5

Mettre en place une **collecte sélective des biodéchets** pour valorisation

Etudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source, s'assurer de leur future valorisation, définir le périmètre des déchets à récolter, organiser des tournées de ramassage des déchets alimentaires, valoriser les biodéchets accumulés (compostage, incinération ou méthanisation)

Calendrier prévisionnel

D'ici 2024 (réglementation associée)

Moyens estimés

50 sacs compostables de 60 L pour valorisation = 30€
1 Bio-seaux = 10€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de collectes de biodéchets réalisées

Bénéfices attendus

Augmentation de 25% des tonnages de biodéchets triés

Diminution du nombre de tournées de collecte des déchets

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : ADEME



1.4

Gérer durablement les déchets


Cit'ergie
 European Energy Award®

1.4.6

Poursuivre le développement de la valorisation des déchets compostables

Déployer des composteurs sur tous les sites de la collectivité, mettre en œuvre des actions en faveur du compostage sur les sites de l'Intercom, poursuivre le déploiement des composteurs chez les habitants, former un agent par site au titre de « maître composteur », travailler en collaboration avec les agriculteurs pour la valorisation des déchets verts

Calendrier prévisionnel

- Déploiement des composteurs : fin 2020
- Formation d'agent : 1^{er} semestre 2020 (durée : 1 semaine)

Moyens estimés

Déploiement des composteurs : de 10 € pour les petits seaux individuels à 100 € pour les composteurs collectifs en bois
 Formation d'agent : entre 1 000 et 1 500 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de composteurs installés sur les sites de l'Intercom
- Nombre de foyers équipés d'un composteur
- Volume ou % de déchets compostés sur le territoire ou biodéchets compostables produits
- Volume ou % de biodéchets exportés en méthanisation ou total des biodéchets valorisés

Bénéfices attendus

Emissions de GES : gains attendus lors du compostage

Pilotage

Porteur : IBTN



1.5

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées

Objectif

Réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES du territoire
Réaliser des diagnostics afin de pouvoir mieux gérer les flux énergétiques

Contexte et description de l'action

A l'horizon 2050, la SNBC prévoit que le poste « bâtiment » ne produise plus aucune émission de GES. Il est ainsi indispensable de maximiser la production d'énergie décarbonée et de prendre en compte le potentiel local du territoire pour utiliser les solutions énergétiques les plus adaptées. Cela permettra d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en prévoyant une rénovation, d'augmenter les niveaux de performance énergétique des bâtiments neufs et d'atteindre une meilleure efficacité énergétique des équipements.

Points de vigilance/prérequis

Recenser les bâtiments et les équipements énergétiques de la communauté de communes



1.5.1

Mettre en place une comptabilité énergétique et d'émissions de GES des bâtiments publics de la collectivité

- Réaliser un état des lieux des consommations énergétiques de tous les bâtiments de l'Intercom
- Proposer des solutions de suivi des consommations et une méthodologie de comptage
- Privilégier des fournisseurs d'énergie verte
- Mettre en place un programme de travail issu des audits
- Mettre en place un outil de management de l'énergie et un suivi des fluides des bâtiments publics
- Améliorer la gestion énergétique du parc informatique et des outils de télécommunication dans le cadre d'une démarche numérique responsable
- Intégrer des critères environnementaux dans les cahiers des charges pour la construction et la réhabilitation de bâtiments

Calendrier prévisionnel

Mise en place dès 2020, premiers retours début 2021

Moyens estimés

Coût audit énergétique = entre 4 000 et 8 000 € pour une entreprise
Coût abonnement Citron (logiciel de management) = 6 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Etat des lieux du patrimoine réalisé concernant les consommations énergétiques, les émissions de GES, les EnR, la qualité de l'air et mise en place d'un suivi énergétique opérationnelle

Evolution des consommations énergétiques

Taux de bâtiments publics audités/rénovés

Bénéfices attendus

Diminutions des émissions de GES et des consommations énergétiques

Pilotage

Porteur : IBTN



1.5

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5.2

Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public

- Remplacer les luminaires par des luminaires LED
- Mettre en place un pilotage de l'éclairage public : détecteur de mouvement, extinction
- Participer annuellement à des événements afin de sensibiliser les habitants à l'extinction nocturne et à la pollution lumineuse (Jour de la Nuit, Village étoilé)
- Réaliser un Plan Lumière

Calendrier prévisionnel

Installation de luminaires LED : jusque mi 2020
Installation détecteurs de mouvement : mi 2020

Moyens estimés

1 luminaire LED = entre 10 et 30 €
1 détecteur de mouvement = entre 20 et 50 €
Plan lumière = 32 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'ampoules remplacées
Taux d'ampoules LED
Evolution des consommations énergétiques

Bénéfices attendus

Economies d'énergie : une ampoule LED consomme 80% d'énergie en moins qu'une ampoule à incandescence

Pilotage

Porteur : IBTN, communes
Partenaires potentiels : SIEGE 27, centrale d'achat



1.5.3

Être exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés en termes de maîtrise énergétique

Définir des niveaux de performance énergétique pour la construction et la rénovation des bâtiments de l'Intercom

Calendrier prévisionnel

Toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Coût BBC double vitrage = 1 700 €/m² (10 à 15% plus cher qu'une construction classique mais coût de l'habitation au final moins cher car bâtiment BBC consomme beaucoup moins d'énergie) -> bon ROI

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Atteinte des objectifs de performance énergétique et environnementale
Programmes d'opération et cahiers des charges qui intègrent des objectifs de performance énergétique et environnementale

Bénéfices attendus

Division de la facture énergie par 5 après rénovation (environ 20€/mois de facture après rénovation) et donc des besoins en chauffage
Consommation énergétique sous le seuil des 50 kWh/m²/an

Pilotage

Porteur : IBTN



1.5

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5.4

Augmenter la part de consommation des énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le rafraîchissement des bâtiments publics

- Augmenter la part de consommation des énergies renouvelables thermiques dans les bâtiments publics
- Réaliser une étude comparative des différents choix énergétiques du projet de centre aquatique et des bâtiments existants
- Former les agents à l'achat d'énergie
- Réaliser une étude technico-économique des différentes solutions

Calendrier prévisionnel

Toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Coût moyen d'installation du solaire thermique : pour une maison de 100 m² avec 15 m² de panneaux solaires thermiques = environ 13 000 € d'équipements + 3 000 € de frais d'installations = 16 000 €

Coût moyen de création d'une chaufferie = environ 5 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Réalisation des études et résultats

Nombre d'agents formés à l'achat d'énergie

Bénéfices attendus

Atteinte de 10% d'énergie thermique renouvelable dans les bâtiments publics

Pilotage

Porteur : IBTN



1.5.5

Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables électriques dans les bâtiments publics

- Obtenir de l'énergie électrique d'origine renouvelable sur les bâtiments de l'Intercom
- Réaliser une étude de solution d'achat d'électricité verte avec les fournisseurs d'énergie
- Souscrire à l'offre d'électricité d'origine renouvelable dans le cadre du groupement d'achat du SIEGE 27

Calendrier prévisionnel

Etude de solution d'achat d'électricité verte : début 2020
Souscription à l'offre : mi 2020

Moyens estimés

Coût abonnement = entre 100 et 150 € par an
Prix kWh TTC = environ 0,14 € (suivant la puissance choisie) → même prix que l'électricité « classique »

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Résultats de l'étude des différentes solutions d'approvisionnement en électricité verte

% d'énergie électrique renouvelable atteint dans la consommation totale des bâtiments publics de l'Intercom

Bénéfices attendus

30% d'énergie électrique renouvelable dans la consommation totale des bâtiments publics de l'Intercom

Pilotage

Porteur : IBTN



1.5

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5.6

Produire de l'énergie électrique renouvelable sur le patrimoine de l'Intercom

- Etudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics
- Réaliser un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Intégrer la prise en compte du potentiel EnR dans les cahiers des charges pour la construction/rénovation des bâtiments

Calendrier prévisionnel

Fin de l'étude : mi 2020
Installation des panneaux : fin 2020

Moyens estimés

1 panneau photovoltaïque = entre 2 000 et 5 000 € (suivant la puissance)

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Avancement de l'étude
Nombre de panneaux photovoltaïques installés

Bénéfices attendus

Réduction de la facture énergétique de 20 à 40%

Pilotage

Porteur : IBTN

Engager la collectivité dans une démarche numérique responsable



1.6

Objectif

Développer des outils numériques facilitant la mise en relation entre usagers à grande échelle
 Innover sur les thématiques du numérique
 Réaliser une transition numérique et énergétique

Contexte et description de l'action

La transformation numérique révolutionne le monde du travail ainsi que la coordination au sein d'une collectivité. Elle permet une modernisation des services qu'elles délivrent et accentue la proximité avec les habitants : c'est donc une véritable opportunité de développement. Etant de plus en plus dépendantes du numérique, les collectivités doivent apprendre à gérer de façon durable leurs outils numériques, source de consommation d'énergie et d'émissions de GES. Cette transformation doit donc se faire de manière responsable et au maximum respectueuse de l'environnement.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux du parc informatique et des outils de télécommunication de la communauté de communes



1.6.1

Intégrer dans la gestion du parc informatique et des outils de télécommunication une stratégie "Numérique Responsable"

Eduquer aux écogestes, modifier les pratiques d'achat en favorisant les écolabels et un renouvellement de poste au maximum tous les 5 ans, privilégier le recyclage ou le rachat à l'achat, adapter le modèle d'ordinateur acheté à l'usage, déployer des postes légers à la place des ordinateurs, choisir des serveurs virtuels, troquer les imprimantes personnelles contre des copieurs multifonctions

Calendrier prévisionnel

Communiquer autour des éco-gestes : début 2020
 Politique de rachat/d'achat : toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Copieur multifonction = entre 500 et 8 000 € (selon le modèle)

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Part de documents imprimés en recto-verso
 Part de copieurs multifonctions
 Nombre de postes légers
 Suivi de l'extinction automatique des PC entre 21h et 7h

Bénéfices attendus

Baisse de la consommation énergétique des postes de travail de 45%
 PC reconditionné : jusqu'à 30% moins cher qu'un PC neuf

Pilotage

Porteur : IBTN
 Partenaires potentiels : centrale d'achat, structure proposant de la réutilisation de produits



1.7

Gérer durablement l'eau

Objectif

Mieux maîtriser la consommation d'eau générée par la communauté de communes du Bernay
Diminuer la facture énergétique et la consommation énergétique du réseau d'eau

Contexte et description de l'action

La ressource en eau est une denrée précise qu'il est indispensable de gérer et de protéger au mieux, notamment au vu des évolutions climatiques à venir qui vont certainement provoquer des tensions sur cette ressource. Cette vulnérabilité à venir, en particulier concernant les périodes estivales et de sécheresse. Il convient donc de tout faire pour économiser cette ressource : le diagnostic réalisé a en effet fait ressortir un assèchement prononcé des bassins du territoire au cours du 21^{ème} siècle, en parallèle d'un accroissement de la demande en eau des différents usages.

Points de vigilance/prérequis

Volumes d'eau consommés sur le territoire : ménages, industrie, agriculture, tertiaire ...



1.7.1

Economiser l'eau dans les bâtiments publics

- Suivre la consommation d'eau dans les bâtiments de l'Intercom
- Choisir des systèmes économies en eau pour le futur centre aquatique

Calendrier prévisionnel

Début du suivi : 2020

Suivi hebdomadaire sur le 1^{er} semestre 2020

Achat des systèmes économies en eau : début 2020

Moyens estimés

Installation de mousseurs = environ 5 € l'unité

Installation de doubles chasses d'eau = environ 200 € l'unité

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Etat des lieux des volumes de consommation d'eau

Suivi des consommations d'eau

Bilans annuels

Bénéfices attendus

Pour fin 2020 :

- Réduire la consommation d'eau de 20%
- Réduire la facture énergétique associée de 10%
- Réduire les émissions de GES de 20%

Pilotage

Porteur : IBTN



1.8

Mettre en place une commande publique plus responsable

Objectif

Prendre en compte le développement durable dans les politiques d'achat de la communauté de communes
Augmenter la part d'achats responsables et réfléchis

Contexte et description de l'action

Les acheteurs au sein de la communauté de communes doivent tenir compte de critères « développement durable » dans leurs démarches d'achat des marchés publics lors de l'identification des besoins. Cette démarche est déjà en cours sur la communauté de communes dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules et des photocopieurs notamment.

Points de vigilance/prérequis

Connaître la politique d'achat et les marchés disponibles par la communauté de communes



1.8.1

Être exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique

- S'engager dans une charte écoresponsable
- Obtenir la certification AFNOR
- Intégrer des critères socio-environnementaux dans tous les marchés
- Généraliser les critères aux achats dont les montants sont en-dessous des seuils du code des marchés publics

Calendrier prévisionnel

Mise en place et réalisation de 2020 à 2024

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Charte écoresponsable signée

Certification AFNOR obtenue

% d'achats responsables pour tous les marchés

Bénéfices attendus

Amélioration de l'image des entreprises et de la confiance via démarche volontaire

Facilitation des achats

Pilotage

Porteur : IBTN

Gérer durablement les espaces verts et naturels



Objectif

- Gérer de façon raisonnée les espaces verts pour mieux respecter l'environnement
- Favoriser la biodiversité
- Générer de nouveaux paysages urbains

Contexte et description de l'action

Les espaces verts sont de véritables atouts du territoire pour lutter contre le changement climatique et protéger les écosystèmes, grâce aux pratiques durables qui ont des effets bénéfiques sur la biodiversité. Ces milieux bénéficient d'une gestion différenciée qui prend en compte les différents usages des sites. Ce type de gestion est en effet l'outil clé de la gestion durable des espaces verts, qui a pour but de diminuer l'empreinte écologique du territoire.

Points de vigilance/prérequis

- Cartographie des espaces verts du territoire



Réaliser une charte de l'arbre

- Réaliser un inventaire détaillé du patrimoine vert existant
- Mettre en place un plan gestion responsable (période de taille, méthode de taille)
- Élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement pour augmenter le patrimoine arboré
- Mettre en place un règlement de protection de l'arbre
- Mettre en place une commission de suivi, de concertation et de communication

Calendrier prévisionnel

Fin 2020 : Rédaction de la charte

2021 : Mise en place des commissions

Moyens estimés

1 agent (chargé du patrimoine arboré) + outils de communication

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'arbres répertoriées dans les inventaires (avec un indicateur du statut de santé)

Nombre d'arbres plantés par années

Nombre de commissions de suivi organisées

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : les communes, le département, les bailleurs

Gérer durablement les espaces verts et naturels



1.9


Cit'ergie
 European Energy Award®

1.9.2

Former les agents à la gestion différenciée des espaces verts

L'objectif pour les agents est d'acquérir les connaissances de base pour une approche nouvelle dans la gestion du patrimoine vert, de les sensibiliser et de permettre l'accès à la maîtrise d'une gestion des espaces verts prenant en compte leur usage, les coûts d'entretien dans le respect de l'environnement.

Calendrier prévisionnel

Sur 1 journée

Moyens estimés

500 €/agent

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'agents ayant suivi une formation sur la gestion différenciée

Pilotage

Porteur : IBTN


Cit'ergie
 European Energy Award®

1.9.3

Mettre en place l'éco-pâturages sur 2 stations d'épuration

Permettre l'entretien des espaces verts de façon naturelle en mettant en place des clôtures et des abris pour les animaux

Calendrier prévisionnel

Adoption des animaux : début 2020

Moyens estimés

Achat des animaux ou récupération chez des éleveurs

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution de la mise en place de l'éco pâturage sur les deux stations

Pilotage

Nombre d'animaux présents sur les 2 stations d'épuration

Porteur : IBTN


Cit'ergie
 European Energy Award®

1.9.4

Réaliser les inventaires faunistiques et floristiques sur les espaces naturels et verts

Prendre en compte les espaces et espèces remarquables sur le territoire

Calendrier prévisionnel

Réalisation par un écologue : sur plusieurs jours

Moyens estimés

1 écologue = entre 800 et 1 000 € par jour

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'inventaires faune/flore réalisé

Pilotage

Nombre total d'espèces faune/flore répertoriées dans les inventaires (avec un indicateur du statut de protection et de risque de disparition)

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : écologue

Développer un tourisme durable



1.10

Objectif

Maîtriser les impacts du tourisme sur les ressources naturelles et les écosystèmes en matière de GES
Permettre l'accès au tourisme à tous

Contexte et description de l'action

Le tourisme, et principalement le tourisme de masse, entraîne de nombreuses conséquences pouvant remettre en cause les ressources sur lesquelles il repose : consommation de ressources naturelles, fortes émissions de GES, nuisances, impacts sur les paysages... Il est indispensable que la communauté de communes préserve la richesse de son patrimoine et ses paysages en mobilisant les acteurs du territoire pour travailler de manière collaborative à la construction d'un tourisme durable pour demain.

Points de vigilance/prérequis

Offre de tourisme du territoire, types d'axes de circulation empruntés par les touristes



1.10.1

Améliorer la mobilité douce à destination des touristes

- Créer des itinéraires en vélo-route, objet touristique attractif
- Obtenir la labellisation "Accueil vélo" des offices du Tourisme
- Permettre la location de vélos
- Réaliser des études sur les itinéraires de randonnées

Calendrier prévisionnel

Label « Accueil Vélo » : engagement de 3 ans après la visite de contrôle

Moyens estimés

Label « Accueil Vélo » = 300 € pour les 3 ans
Achat de vélos = entre 100 et 300 € en entrée de gamme

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de vélos en location
- Nombre de km de vélo-routes créés
- Nombre de vélos loués/an
- Nombre de km d'itinéraires de randonnée créés ou restaurés
- Nombre d'offices du tourisme du territoire adhérents à la charte "Fonctionnement durable de l'office du tourisme" initiée à Bernay
- Labellisation accueil vélo

Bénéfices attendus

0 kg d'émissions de CO₂ pour un trajet de 5 km à vélo (0,88 kg en voiture légère et 0,29 kg/pers en autocar)

Déplacement quotidien à vélo sur 10 km coûte 100€/an à l'usager contre 1 000€/an en voiture

Pilotage

Porteur : IBTN

Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique



1.11

Objectif

Soutenir le territoire dans sa transition énergétique
 Encourager les bonnes pratiques au niveau communal

Contexte et description de l'action

Le territoire de l'Intercom est engagé au sein du programme TEPOS depuis 2017. Ce programme permet d'agir sur 11 thématiques différentes, comme la mobilité durable, les énergies renouvelables, ou encore les projets de rénovation énergétique. Ces démarches, s'inscrivant dans le programme d'actions du PCAET, doivent être mises en place et animées à l'échelle communale.



1.11.1

Mettre en œuvre les objectifs du PCAET à l'échelle communale

- Mettre en place un Conseil en Energie Partagé pour diminuer les consommations d'énergie du patrimoine communal
- Participer annuellement à des événements afin de sensibiliser les habitants à l'extinction nocturne et à la pollution lumineuse (Jour de la Nuit, Village étoilé)
- Communiquer auprès des habitants sur les enjeux de sobriété énergétique et lutte contre le réchauffement climatique
- Réaliser des balades thermographiques avec les habitants
- Conseiller pour tenir compte du changement climatique dans les politiques communales

Calendrier prévisionnel

Toute la durée du PCAET

Moyens estimés

3 évènements par an : 15 000€ de budget évènementiel sur l'année
 2 semaines de travail/an d'1 ETP du service communication

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Mise en place du Conseil en Energie Partagé
- Nombre d'événements réalisés
- Nombre de personnes présentes aux événements
- Nombre de ballades réalisées

Pilotage

Porteur : IBTN

Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique



1.11



1.11.2

Contrôler les projets de travaux de construction et rénovation

Dans le cadre de la compétence « vérification des opérations d'urbanisme » de l'Intercom :

- Vérifier les principaux éléments de la réglementation thermique dans les permis de construire et émettre un avis sur les éléments fournis
- Diffuser une plaquette d'information aux communes sur les points de vigilance concernant les performances énergétiques des constructions neuves

Calendrier prévisionnel

En 2020

Moyens estimés

Frais de fonctionnement pour réaliser la plaquette d'information sur une durée de travail de 1 semaine

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'agents du service urbanisme formés sur les points de contrôles concernant les dépôt de PC

Fiche de suivi avec les éléments de performances environnementales à contrôler sur les dossiers de PC, élaborée et mise en œuvre

Nombre de dossiers de PC contrôlés sur la réglementation thermique en vigueur

Nb de dossier PC avec un avis émis concernant la réglementation thermique en vigueur : Demande de complément et de modification

Pilotage

Porteur : IBTN



1.12

Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-énergie

Objectif

Communiquer auprès du jeune public sur les gestes éco-responsables

Permettre aux jeunes de s'impliquer à leur échelle autour la protection de l'environnement

Assurer l'assimilation progressive de la lutte contre le changement climatique sur le territoire et engendrer une prise de conscience

Rendre l'information énergie-climat accessible

Contexte et description de l'action

La population des écoles constitue une cible précieuse dans la construction d'un monde plus durable pour demain. En les sensibilisant via différentes animations, ils prennent petit à petit conscience des enjeux environnementaux, et les écogestes paraissent au fur et à mesure automatiques et naturels.



1.12.1

Organiser des événements de sensibilisation des scolaires

- Visiter le centre de tri pour les CM2
- Réaliser des actions communes de ramassage des déchets
- Visiter le magasin en vrac de Beaumont-le-Roger
- Organiser une journée "Mets ton pull"
- Visiter un site EnR
- Organiser une journée plantation

Calendrier prévisionnel

Toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Temps de travail agent pour animations

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'événements organisés
Nombre d'élèves sensibilisés

Pilotage

Porteur : IBTN, communes, écoles

Améliorer l'impact environnemental des écoles

- Réaliser des audits énergétiques des écoles
- Mettre en place le tri des déchets

Calendrier prévisionnel

Toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Coût d'un audit énergétique = entre 4 000 et 8 000 €
Achat de poubelles de tri = entre 50 et 300 € l'unité

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'écoles participantes
Nombre d'actions engagées

Pilotage

Porteur : communes



1.12.2

Être acteur du changement de pratique en matière de mobilités



Objectif

L'objectif pour l'intercom est d'assurer et de mettre en œuvre la compétence Mobilité sur le territoire. Il doit être l'acteur principal sur ces sujets et animer la communication ainsi que la sensibilisation afin d'accompagner le changement de pratiques des habitants du territoire, des établissements scolaires, des administrations et des entreprises.

Contexte et description de l'action

Actuellement, le transport représente 28% des consommations énergétiques du territoire et 32% des émissions de Gaz à Effet de Serre. De plus, les déplacements domicile – travail sont réalisés en voiture, à hauteur de 80%. Le secteur des transports représente donc le deuxième secteur le plus émetteur de GES du territoire. La mobilité représente un réel levier d'action et la solution la plus adaptée reste la diminution de l'utilisation de la voiture qui doit être remplacée par d'autres modes de transport plus vertueux. Le rôle de l'Intercom est donc d'accompagner le report modal sur le territoire

Points de vigilance/prérequis

Faire un état des lieux des pratiques actuelles de mobilité sur le territoire et notamment au niveau des entreprises et des établissements scolaires.



Affirmer le rôle de l'Intercom comme Autorité Organisatrice de la Mobilité

- Identification des impacts de la prise de compétence Mobilité
- Organisation de réunions de travail associant élus et techniciens pour partager et valider la prise de compétence, valider un calendrier précis de mise en œuvre en lien direct avec la région
- Mise au point avec la Région des modalités de prise de compétence
- Préparation à la prise de compétence
- Mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

Prévoir une trentaine de jours de travail

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Budget Mobilité

Nombre d'actions mobilité mises en œuvre par an

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : Région Normandie, territoires limitrophes, communes, opérateurs de transports

Être acteur du changement de pratique en matière de mobilités



2.1

Développer et soutenir les actions de mobilité en faveur des publics spécifiques



2.1.2

- Poursuivre le soutien et les collaborations avec l'association Access et ses actions en faveur des « Pass Mobilités »
- Etendre les interventions et la sensibilisation Mobilités pour préparer et accompagner le changement des pratiques
- Créer un guichet unique d'information
- Développer les partenariats avec des établissement scolaires pour coordonner les horaires et sensibiliser les parents et les jeunes

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de passagers dans les transports scolaires et dans le TAD

Nombre de visiteurs au guichet unique

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : Communes, services publics et sociaux, établissements scolaires, entreprises, Access, associations

Accompagner les entreprises dans la réalisation de PDE



2.1.3

Capitaliser sur la réalisation du Plan de Déplacement des Administrations qui portent sur l'ensemble des services de l'intercommunalité pour encourager et accompagner les entreprises dans la réalisation de leurs PDE. L'intercom pourra donc identifier dans un premier temps les entreprises pour lesquelles il serait pertinent d'engager un PDE et il pourra ensuite les inviter pour leur expliquer la démarche.

Calendrier prévisionnel

- Prévoir un temps d'animation qui est de l'ordre d'environ 1 jour par mois par plan de mobilité lancé sur le territoire
- D'ici 2020 et 2021

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de PDE réalisés sur le territoire
Part modale des déplacements professionnels sur le territoire
Evolution des pratiques par mode sur le territoire

Objectifs attendus

Emissions de GES : Si les entreprises du territoire qui sont assujetties réalisent leur PDE, on peut espérer une diminution de 10 à 15% de l'utilisation de la voiture et donc une diminution de 9% des émissions de CO₂.

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : CCI, entreprises

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom en élaborant un Plan de Déplacement Administration



1.1



2.1.4

Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action du Plan Global de Déplacements

- Mise en place d'outils de suivi de la mise en œuvre du plan d'action et partage avec les services techniques de l'IBTN et des communes
- Le chef de projet doit animer le suivi

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'actions du PGD mises en œuvre par an

Nombre de réunions organisées

Temps passé

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : Région Normandie, Communes, opérateurs de transports, entreprises et administrations, ensemble de services de l'Intercom

Communiquer auprès des usagers

Communiquer auprès des usagers sur les installations existantes en matière de mobilité durable



2.1.5

Calendrier prévisionnel

Communiquer de manière récurrente entre 2020 et 2026
Semaine de la mobilité

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de communications réalisées

Nombre de personnes sensibilisées

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : Région Normandie, Communes, opérateurs de transports



2.2

Consolider, développer et intégrer le réseau de transports collectifs existants

Objectif

L'Intercom a pour rôle de développer le réseau urbain et interurbain sur le territoire en réorganisant les différentes offres de transports (Transport scolaire, transport à la demande, bus, trains).

Contexte et description de l'action

Le territoire de l'Intercom possède une offre assez faible de transport en commun. En effet, seulement 3 lignes de bus régulières desservent le territoire ce qui encourage grandement l'utilisation de la voiture individuelle. L'offre ferroviaire est, quant-à-elle, assez riche. En effet, on note la présence de deux gares et de 3 haltes organisées selon les 2 lignes Paris-Evreux-Bernay-Caen et Rouen-Bernay-Caen. Il est alors nécessaire de renforcer ce réseau ferroviaire et de développer le réseau de transport collectif du territoire.

Points de vigilance/prérequis

Faire un état des lieux du réseau de transports collectifs actuel et des lignes urbaines et interurbaines déjà existantes afin de pouvoir réorganiser le maillage du territoire.



2.2.1

Faire du train un mode de déplacement adapté aux besoins des actifs

- Organiser une réunion avec les principales entreprises du territoire, la SNCF, les services de la Région, de l'EPCI et des communes concernées (Bernay, Serquiny, Beaumont-le-Roger, Brionne et la Romilly-la-Puthenaye)
- Poursuivre et amplifier le travail réalisé sur le rabattement dans les gares et les haltes
- Communiquer largement sur l'offre ferroviaire et son attractivité, en adaptant le discours et en ciblant les publics

Calendrier prévisionnel

Temps d'échanges et d'animation : Environ 10/15 jours par an

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part modale du train
Desserte, fréquence et amplitude horaire de l'offre ferrée
Nombre de passagers transportés par an

Objectifs attendus

- Emissions de GES** : Baisse du trafic routier et donc des émissions de GES liées à la voiture
Amélioration de la qualité de l'air et du bruit

Pilotage

- Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : Région Normandie, Communes, SNCF, entreprises



2.2

Consolider, développer et intégrer le réseau de transports collectifs existants



2.2.2

Développer le réseau de transport interurbain et travailler l'articulation avec le réseau urbain

- Développer le réseau interurbain dans la partie sud du territoire par la mise en place d'un Transport A la Demande pour les personnes captives au niveau du périmètre Broglie / Montreuil / Barre-en-Ouche / Beaumesnil
- Poursuivre le développement du réseau interurbain en créant une ligne régulière entre Bernay et les polarités sud qui s'appuie sur le transport scolaire
- Maintenir et renforcer l'offre du réseau urbain par une prise de compétence globale de l'Intercom en matière d'organisation des transports

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an pour la prise de compétence de l'Intercom et 5 années pour le développement du réseau

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de passagers sur les lignes interurbaines
Fréquences et amplitude horaire des lignes interurbaines

Objectifs attendus

Hypothèse de report modal de la voiture vers les transports collectifs de 10%
- 4 045 tCO₂e

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : Région Normandie, Communes



Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle

Objectif

Rendre le territoire plus accessible en transports en commun et renforcer le réseau en développant les infrastructures déjà existantes mais en proposant également de nouveaux services de transport.

Contexte et description de l'action

Au sein de l'Intercom, plus de 82% des habitants effectuent leurs trajets domicile – travail en voiture, camion ou fourgonnette contre 3,8% en transports en commun. En effet, les caractéristiques du territoire encouragent grandement l'utilisation de la voiture individuelle de par le manque d'infrastructures de transports en commun. Cela entraîne une grande quantité d'émissions de GES mais également une situation compliquée pour les ménages qui ne possèdent pas de voiture ou qui sont en précarité énergétique liée au carburant. L'offre de transports en commun doit être développée afin de correspondre aux besoins de la population et afin de leur permettre de diminuer leur utilisation de la voiture ce qui permettrait des économies financières mais également des économies de CO2.

Points de vigilance/prérequis

Faire un état des lieux des pratiques actuelles concernant les trajets domicile-travail et étudier les possibilités de report modal vers les transports en commun et les services d'autopartage et de covoiturage.



Développer une approche stratégique de l'intermodalité

- Travailler avec la Région et les partenaires pour amplifier le déploiement d'une tarification unique en matière de transports en commun sur le territoire de l'Intercom
- Donner les moyens de consolider les points de rabattement et d'intermodalité dans les centres-bourgs, en veillant à l'accessibilité, la visibilité et au confort des aires d'attente du TAD
- Renforcer les possibilités de rabattement tous modes à proximité des gares et haltes ferroviaires, en créant des espaces d'attente destinés à favoriser l'intermodalité entre la voiture individuelle, les modes actifs et les transports en commun

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an pour la prise de compétence de l'Intercom et 5 années de développement stratégique

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de pôle

Nombre de services par pôle

Modes utilisés

Objectifs attendus

Emissions de GES : Si 15% des ménages sont accompagnés dans la mise en place de nouvelles pratiques de mobilité, une réduction des émissions de 68 850 tCO₂e peut être atteinte

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels :
 Communes, Région Normandie,
 Département de l'Eure, SCNF



Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle



Structurer un système de covoiturage

- Identification des sites stratégiques et à ce titre prioritaires
- Etudier l'intérêt de lancer une consultation pour retenir un exploitant

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an d'étude et début de la mise en place en 2022

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de places de covoiturage existantes
- Enquêtes sur l'utilisation de ces places
- Nombre d'administrés inscrits sur les portails de covoiturages

Gains attendus

Emissions de GES : D'ici 2030, la part du covoiturage dans les déplacements domicile – travail du territoire devrait se situer à 18% et 25% en 2040

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : Département, Communes, ALIS, Entreprises du territoire



Développer la pratique de l'autopartage

Démarcher des prestataires d'autopartage pour étudier la possibilité de mettre en place un service dédié au niveau des polarités administratives du territoire, à destination des employés du secteur public, pour proposer un service de voitures de fonction. Etendre le service d'autopartage aux habitants du territoire en l'implantant au niveau des pôles d'intermodalité et des aires de mobilité rurale. Créer une plate-forme numérique de mise en relation des particuliers permettant de créer des synergies dans la pratique de l'autopartage

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an d'étude et début de la mise en place en 2022

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de stations d'autopartage
- Nombre de véhicules en autopartage, dont nombre de véhicules hybrides ou électriques
- Nombre de trajets et kilométrage moyen annuel

Objectifs attendus

Emissions de GES : L'autopartage ne permet pas, à lui seul, de réduire les émissions de GES. D'autres mesures d'accompagnement au report modal de la voiture individuelle doivent être mises en place.

Pilotage

Porteur : IBTN en tant qu'employeur et entreprises du territoire
Partenaires potentiels : Communes, services publics, entreprises, prestataires d'autopartage, GRDF

Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne

Objectif

Développer des infrastructures qui permettent d'augmenter la pratique des modes doux et notamment le vélo qui a un véritable potentiel sur le territoire.

Contexte et description de l'action

Actuellement, la part des modes actifs notamment dans les déplacements domicile – travail est très faible. Quelques pistes cyclables existent sur le territoire mais sont insuffisantes pour assurer des continuités entre les différentes villes du territoire ou les liens entre les centres-bourgs et les pôles économiques.

Points de vigilance/prérequis

Etudier l'état actuel des aménagements cyclables et piétons du territoire ainsi que l'offre destinée aux habitants, aux établissements scolaires et aux touristes.



2.4.1

Développer un véritable maillage cyclable

- Poursuivre le développement du schéma vélo à Bernay et travailler les aménagements cyclables/piétons dans les centres des polarités du territoire (Surtout Bernay, Broglie, La Barre en Ouche, Beaumesnil, Beaumont et Brionne)
- Aménager un cheminement modes actifs permettant de relier Beaumont à Bernay en passant Serquigny et prolonger cette liaison entre Serquigny et Brionne.
- Travailler les points de connexion de la continuité modes actifs entre Beaumont, Bernay et Brionne pour relier les centres-bourgs aux pôles d'emplois.
- Sécuriser une liaison modes actifs entre la Barre en Ouche et Bernay d'une part et Broglie et La Barre en Ouche d'autre part pour se connecter à la voie verte de la Charentonne.
- Réaliser un plan de jalonnement

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an d'étude et de prise de compétence et aménagement étalé sur 5 années

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Part modale du vélo
 Evolution de la part modale du vélo
 Linéaire d'aménagement réalisé chaque année
 Evolution de l'offre de stationnement

Objectifs attendus

Emissions de GES : Le vélo n'émet pas de GES et développer sa pratique permettrait de diminuer l'utilisation de la voiture individuelle

Pilotage

Porteur : IBTN
 Partenaires potentiels : Communes, Région et Département (pour les infrastructures et les équipements scolaires)

Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne



2.4



2.4.2

Développer le réseau piétonnier

- Réaliser un schéma directeur des modes actifs
- Faciliter les déplacements piétons
- Créer des itinéraires piétons

Calendrier prévisionnel

Lancement du Schéma Directeur des modes actifs d'ici 2021
Création d'itinéraires piétons sur les 5 années qui suivent la
prise de compétence de l'Intercom

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Schéma Directeur des Modes Actifs approuvé
Nombre de kilomètres de voies piétonnes

Objectifs attendus

Emissions de GES : La marche n'émet pas de GES et développer sa pratique permettrait de diminuer l'utilisation de la voiture individuelle

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : Direction déléguée à l'environnement, au Développement Durable et à l'agriculture



2.4

Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne



2.4.3

Structurer un réseau d'infrastructures sécurisées

- Développer la pratique du vélo et de la marche en priorité au niveau des centres-bourgs existants, aux abords des équipements publics et principaux commerces.
- Élargir le développement de la pratique des modes actifs aux actifs travaillant sur le territoire en généralisant les services type abri vélo sécurisé et douche au niveau des entreprises et des points d'intermodalité et en développant d'autres aménités type « borne-outils » et l'organisation d'évènements autour de la pratique du vélo.

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'aménagements répertoriés
- Nombre de communes participantes aux échanges
- Nombre de Plan d'Accessibilité de la Voirie réalisé par an

Objectifs attendus

Emissions de GES :
Diminution des émissions de GES liées à l'utilisation de la voiture individuelle

Pilotage

Porteur : Intercom et communes
Partenaires potentiels : Région, EPCI, Conseil départemental



2.4.4

Proposer une offre de mobilités actives à destination des touristes

- Etendre l'offre de location de vélos et de VAE à destination des touristes, en partenariat avec les territoires limitrophes et en s'appuyant sur l'Office de Tourisme Intercommunal
- Développer l'offre de mobilité active pour les touristes en complétant et en développant le réseau de voies vertes
- Travailler avec les partenaires au prolongement de la voie verte de Brionne jusqu'à Pont-Audemer, pour se connecter au projet de voie verte reliant Montfort-sur-Risle à Honfleur

Calendrier prévisionnel

D'ici 2021 - 2022

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de vélos en location
- Nombre de locations par an

Objectifs attendus

Emissions de GES :
Diminution des émissions de GES liées à l'utilisation de la voiture individuelle

Pilotage

Porteur : IBTN et Région
Partenaires potentiels : Territoires limitrophes, Région, Communes

Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne



2.4



2.4.5

Développer l'écomobilité scolaire

- Elaboration d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire
- Mise en place de lignes de Pédibus (Trottibus, carapatte,etc) et de Vélobus (buscycliste, etc)
- Action d'animation et de sensibilisation en classe sur les bonnes pratiques et les règles de sécurité en vélo
- Mise en place d'un vélo-école et passation d'un brevet cycliste/piéton
- Initiation à des ateliers de réparation vélo et de maîtrise du vélo

Calendrier prévisionnel

Lancement du Plan de Déplacement Etablissement Scolaire
d'ici fin 2020

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de PDES réalisés
- Evolution du nombre d'élèves dans les établissements scolaires
- Parts modales « vélo », « piéton » et « covoiturage » des élèves venant à l'école, au collège ou au lycée
- Pérennité voire extension des dispositifs mis en place (pédibus/vélo-bus/..)

Objectifs attendus

Emissions de GES : D'ici 2030, on émet l'hypothèse que la voiture thermique ne représentera que 13% des déplacements liés à l'école sur le territoire. En 2040, elle se situera à 0%.

Pilotage

Porteur : IBTN et communes

Partenaires : Etablissements scolaires



Mettre en cohérence politique de mobilité et ambition territoriale, à toutes les échelles

Objectif

Limiter l'étalement urbain et réorganiser le territoire selon une double polarisation.

Développer une politique de télétravail qui permettrait de diminuer les déplacements domicile – travail du territoire et mettre en relation les particuliers pour répondre aux problématiques de stationnement.

Contexte et description de l'action

Limiter l'étalement urbain et donc l'artificialisation des terres est un véritable enjeu sur le territoire afin d'améliorer le stockage du carbone. Il s'agit également d'un enjeu de mobilité qui permettrait de structurer au mieux le réseau de transports en commun.

Afin de limiter également les déplacements domicile – travail en voiture qui sont importants sur le territoire, de nouvelles politiques peuvent être mises en place pour développer le télétravail mais également pour mieux gérer l'espace public.

Points de vigilance/prérequis

Etude des possibilités de développement dans les zones urbaines déjà existantes

Etat des lieux des possibilités de stationnement sur l'espace public et des habitudes de déplacements domicile-travail



Organiser le développement du territoire dans une logique de « Courtes distances »

- Concentrer le développement urbain dans les centralités existantes pour limiter l'étalement urbain et permettre d'atteindre la viabilité économique en transports en commun
- A plus long terme, geler les extensions résidentielles pavillonnaires en-dehors des polarités identifiées et investir massivement dans la requalification et la réhabilitation des tissus urbains existants qui le nécessitent
- Organiser le territoire selon une double polarisation : Autour du triangle Bernay, Brionne, Beaumont au nord et autour du triangle Broglie, Montreuil, La Barre en Ouche au sud.

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an de prise de compétence de l'Intercom et 5 années de réorganisation du territoire

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Part des habitants de Bernay et des principaux pôles-relais : Brionne, Beaumont, Broglie.

Superficie d'espaces naturels et agricoles artificialisés par an

Objectifs attendus

Emissions de GES : /

Pilotage

Porteur : IBTN
 Partenaires potentiels :
 Communes, DDTN

Mettre en cohérence politique de mobilité et ambition territoriale, à toutes les échelles


Cit'ergie
 European Energy Award®

2.5

Accompagner les acteurs économiques du territoire dans le développement du télétravail

- Travailler avec les administrations et entreprises du territoire et le Groupement Interprofessionnel de l'Arrondissement de Bernay pour développer de façon significative le télétravail.
- Installation d'un réseau très haut débit

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'entreprises mobilisées
- Caractérisation des migrations pendulaires
- Nombre d'espaces de coworking et fréquentation

Objectifs attendus

Emissions de GES : Si tous les actifs du territoire pratiquent le télétravail au moins une fois par semaine, le nombre de kilomètres économisés serait de 91 millions en 2040.

Pilotage

Porteur : IBTN
 Partenaires potentiels : Entreprises, Administrations, Conseil Départemental, Eure Numérique

S'appuyer sur des espaces publics qualitatifs pour mettre en valeur les mobilités

- Appréhender la gestion du stationnement public par le biais de l'espace public, en déclinant les approches en fonction des parties du territoire
- Répondre à l'enjeu de la saturation du stationnement au niveau de la gare de Bernay, en développant une plate-forme numérique permettant la mise en relation des particuliers

2.5.3

Calendrier prévisionnel

Développement d'une plate-forme numérique d'ici 2021 - 2022

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Qualité de l'intégration des problématiques de mobilité dans les projets urbains
- Nombre d'usagers de la plate-forme numérique

Objectifs attendus

Emissions de GES : /

Pilotage

Porteur : Communes, EPCI, Département
 Partenaires potentiels : Région



Favoriser les motorisations alternatives

Objectif

Développer les infrastructures pouvant accueillir les véhicules électriques ainsi que les véhicules GNV et communiquer sur leur existence.

Contexte et description de l'action

Les nouveaux modes de transports pouvant remplacer la voiture thermique sont également les voitures électriques et les véhicules roulant au gaz naturel. Ce sont des alternatives qui sont également à considérer par l'Intercom et mettre en place les infrastructures pour accueillir ce types de véhicules s'avèrent être indispensables.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux des infrastructures pouvant accueillir les véhicules électriques et GNV et des possibilités de développement.



Communiquer sur les infrastructures existantes

- Faire un état des lieux des infrastructures existantes sur le territoire pouvant accueillir les véhicules électriques et GNV
- Communiquer auprès de tous sur ces infrastructures afin de développer leur utilisation et d'inciter les habitants du territoire à investir dans ce type de véhicules

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Calendrier prévisionnel

Actions de communication récurrentes

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de communications effectuées

Objectifs attendus

Emissions de GES : La part des voitures électriques ou à biocarburant sur le territoire devrait se situer à 15% d'ici 2030 et 25% d'ici 2040.

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels :



2.6

Favoriser les motorisations alternatives



2.6.2

Développer les infrastructures permettant d'utiliser les **motorisations alternatives**

- Mailler le territoire de bornes électriques
- Mettre en place une station GNV sur le territoire

Calendrier prévisionnel

Prévoir un an de prise de compétence de l'Intercom et 5 années de mise de place

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de bornes installées
Taux d'utilisation des bornes

Objectifs attendus

Emissions de GES : /

Pilotage

- Porteur : IBTN
Partenaires potentiels :



Accompagner la rénovation de l'habitat

OBJECTIFS CHIFFRÉS EN LIEN AVEC L'AXE :

Objectifs régionaux SRADDET →

Rénover entre 30 000 à 40 000 logements par an au travers de rénovations BBC ou BBC compatibles
Rénover entre 250 000 et 650 000 m² par an de bâtiments tertiaires

Objectif

Disposer d'un parc de bâtiments rénovés et à basse consommation énergétique

→ Permettre une accélération du rythme de la transition énergétique du secteur pour devenir neutre en carbone

Contexte et description de l'action

Les objectifs nationaux découlant de la SNBC prévoient une réduction d'ici 2030 de 53% des consommations énergétiques liées aux secteurs résidentiel et tertiaire. La stratégie propose une décarbonation quasi-complète de ces secteurs à l'horizon 2050, ce qui permettrait à la France de se rapprocher petit à petit de la neutralité carbone. Le secteur du bâtiment devra ainsi fournir de nombreux efforts, notamment en matière d'efficacité énergétique, de rénovation de l'habitat, d'utilisation d'énergies renouvelables... En résumé optimiser sa consommation énergétique.



Cit'ergie
European Energy Award®

3.1.1

Elaborer un Programme Local d'Habitat (PLH)

Afin de planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire :

- Limiter l'étalement urbain
- Fixer des objectifs de rénovation énergétique
- Limiter l'emprise sur les espaces agricoles
- Identifier les logements énergivores sur le territoire

Calendrier prévisionnel

Mise en place et réalisation entre 2 et 4 ans

Moyens estimés

Planification entre 50 000 et 100 000 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Elaboration du PLH en transversalité avec les services compétents sur les déplacements/transport de personnes, l'aménagement du territoire, la planification urbaine et le PCAET

Atteinte des objectifs du PCAET

Pilotage

Porteur : IBTN



Accompagner la rénovation de l'habitat



Créer un service dans l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour accompagner la rénovation énergétique

Réaliser une étude d'opportunité à la création d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) de l'habitat

Calendrier prévisionnel

Démarche mise en place par le gouvernement fin 2019-début 2020

Moyens estimés

Embauche d'1 ETP

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Etude d'opportunité d'un SARE, réalisée (oui/non)

Création d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (oui/non)

Pilotage

Porteur : IBTN



Communiquer sur les enjeux de l'énergie dans l'habitat

- Sensibiliser/communiquer sur les écogestes et la nécessité de la rénovation
- Distribuer des ampoules LED aux familles aux revenus modestes

Calendrier prévisionnel

Distribution ampoules : début 2020

Sensibilisation sur toute la durée du PCAET

Moyens estimés

1 ampoule LED = entre 10 et 30 €

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'ampoules LED distribuées

Bénéfices attendus

70% d'économies d'énergie avec les ampoules LED

Pilotage

Porteur : IBTN



Soutenir la rénovation énergétique des logements

Accompagner les projets de rénovation, soutenir financièrement la rénovation des logements existants, sensibiliser les particuliers

Calendrier prévisionnel

Sur toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Moyens financiers conséquents

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de logements rénovés

Montant des travaux aidés

Nombre de personnes accompagnées

Évaluation du niveau de performance énergétique atteint après travaux

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : Soliha, SIEGE 27, ADEME

Prévenir et lutter contre la précarité énergétique



Objectif

Maîtriser l'énergie et la substituer

Réduire la facture énergétique et augmenter le niveau de vie des familles en situation de précarité énergétique

Contexte et description de l'action

Les dépenses énergétiques, importantes pour les ménages résidant dans des logements anciens, accentuent les risques de précarité énergétique (c'est-à-dire lorsqu'un ménage dépense plus de 10% de ses revenus dans ses besoins énergétiques). Du fait des caractéristiques du parc de logement du territoire, des situations de précarité énergétique sont relevées. Pour trois communes du territoire notamment, plus d'un ménage sur deux est concerné par cette précarité. Il est ainsi nécessaire d'accompagner les habitants à utiliser plus sobrement et plus efficacement leur habitat pour réduire leur facture énergétique et ainsi limiter la précarité.

Points de vigilance/prérequis

Recenser les familles en situation de précarité énergétique



Réalisation de différentes études d'accompagnement à la rénovation énergétique

- Réaliser une étude de préfiguration à la création d'une Plateforme territoriale de rénovation énergétique
- Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'un service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie auprès des ménages en difficulté
- Etendre l'OPAH à toute l'Intercom
- Réalisation du programme DEPAR
- Réalisation du Plan d'actions du Projet Social de Territoire

Calendrier prévisionnel

Mise en place et réalisation des études sur toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Moyens financiers conséquents

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Délibération pour l'extension de l'OPAH à tout le territoire

Etude de préfiguration d'une PTRE

Etude d'opportunité pour la mise en œuvre d'un service local en faveur des ménages en précarité énergétique

Création d'un service local en faveur des ménages en précarité

Création d'une plateforme de rénovation énergétique

Nombre de diagnostics réalisés avec le dispositif DEPAR

Evolution du nombre de foyers en précarité énergétique

Pilotage

Porteur : IBTN



Soutenir la construction de bâtiments « bas carbone »

Objectif

Disposer d'un parc immobilier consommant moins d'énergie et mieux
 → Limiter les émissions de GES et l'empreinte carbone de la construction

Contexte et description de l'action

20% des émissions de GES du territoire sont dus aux secteur résidentiel et tertiaire, soit respectivement le 3^{ème} et 4^{ème} secteurs émetteurs du territoire : la politique du logement doit donc constituer un axe stratégique fort de la démarche de Plan Climat du territoire. Par ailleurs, 50% des émissions sont issus de l'utilisation d'énergie fossile et 36% sont dus à l'électricité. Les performances thermiques des logements sont en amélioration depuis quelques années sur le territoire : il convient donc de continuer les efforts menés en matière de réduction de la dépendance énergétique et d'économies d'énergie.



3.3.1

Mobiliser et former les professionnels de la rénovation et de la construction

- Former les artisans travaillant dans la construction (obtention du label Revenu Garant de l'Environnement RGE)
- Soutenir, promouvoir et accompagner la filière des matériaux biosourcés

Calendrier prévisionnel

Sur toute la durée du PCAET

Moyens estimés

Formation RGE de 3 jours = 600€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'artisans formés
- Nombre de labels obtenus

Pilotage

- Porteur : IBTN
- Partenaires potentiels : Soliha



Accompagner le développement des EnR sur le territoire

Objectif

Le développement des énergies renouvelables est l'un des objectifs spécifiques du PCAET. Cette stratégie s'inscrit dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Région Normandie (SRADDET) et le TEPOS (23% en 2020) qui s'alignent sur les objectifs nationaux. L'Intercom Bernay Terres de Normandie est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) «Territoire 100% EnR en 2040». La production d'énergie renouvelable sur le territoire devra donc être équivalente à la consommation d'énergie, soit 746 GWh/an.

Contexte et description de l'action

Les consommations énergétiques finales à partir d'énergies renouvelables concernent 155,1 GWh/en 2016 soit 10,8% de la consommation énergétique totale de 2014 (1 441 GWh/an). La production d'énergie renouvelable (chaleur et électricité) du territoire de l'Intercom doit donc atteindre 746 GWh en 2040 soit 100% de la future consommation énergétique (-50% de consommation énergétique par rapport à l'année de référence de 2010).

Points de vigilance/prérequis

Si l'intégralité des consommations énergétiques de l'intercommunalité ne pourra être couverte par des EnR à moyen terme, il est néanmoins indispensable de tendre vers cet objectif. Il est donc nécessaire d'opérer à un état des lieux des ressources en EnR présentent sur le territoire, et d'accompagner leur développement.



Elaborer un schéma territorial des EnR

- Identifier les potentiels en fonction des énergies et bâtiments
- Intégration des EnR à l'élaboration du PPI
- Développement des EnR sur le patrimoine communal

Calendrier prévisionnel

Objectif 2030, 36% de la part EnR dans les consommations d'énergie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Pourcentage d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'intercommunalité
- Investissement réalisé dans des projets EnR
- Nombre de part prise par l'intercommunalité dans de nouveaux projets

Gains attendus

- Baisse des émissions de GES
- Impact social et économique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie



4.1

Accompagner le développement des EnR sur le territoire

4.1.2

Mettre en place des outils d'animation et d'accompagnement

- Accompagner les projets communaux, par la réalisation de notes d'opportunité (étude multi-énergie), en partenariat avec la Région Normandie
- Mettre en place un réseau d'acteurs pour faciliter la réalisation des projets EnR, en collaboration avec les filières EnR régionales
- Sensibiliser des acteurs privés pour promouvoir le développement des EnR sur leur patrimoine : visites, réunion de présentation, forum...
- Mise en place d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité verte

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

**Moyens estimés**

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre d'animations réalisées

Nombre de notes d'opportunités et d'études de faisabilité réalisées

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie



4.1.3

Communiquer/sensibiliser les habitants aux enjeux des EnR afin de faciliter l'acceptation des projets

- Favoriser l'acceptation sociétale des EnR auprès des citoyens : visite de site, réunion publique, animation et concertation...

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre d'animations réalisées

Nombre d'outils de communication réalisés

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie



4.1

Accompagner le développement des EnR sur le territoire



4.1.4

Accompagner les projets EnR participatifs et citoyens

- Favoriser l'émergence et le montage de projets participatifs et citoyens : veille territoriale, pré-identification des projets, animation et concertation, formation des porteurs de projets et assistance juridique...

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan
d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de projets accompagnés par la
collectivité

Gains attendus

Baisse des émissions de GES
Impact social et économique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région
Normandie, les communes,
l'ADEME, WWF, Défis Ruraux,
Biomasse Normandie,
Normandie Énergies, Syndicats
d'énergie



Structurer et développer les filières EnR

Objectif

L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagée dans le scénario dit TEPOS (Territoire à Énergie Positive) où le territoire vise 100% des consommations d'énergie couvertes par des énergies renouvelables locales d'ici 2040. Pour cela, des efforts importants devront être effectués sur sa consommation et sa production d'énergies renouvelables. 16% de la part des EnR dans les consommations d'énergie sont attendu en 2020 (sur les 23% règlementaire), l'intercom doit tendre vers 36% en 2030.

Contexte et description de l'action

La production d'énergies renouvelables est largement représentée par l'énergie éolienne pour la production d'électricité et par le bois-énergie pour la production de chaleur. Pour atteindre les objectifs ambitieux pour 2040, les énergies renouvelables doivent être mobilisées de façon importante (notamment le grand éolien terrestre ainsi que le développement des installations collectives ou individuelles de chauffage au bois).

Points de vigilance/prérequis

Si la production EnR doit augmenter, d'importants efforts doivent se faire dans la réduction des consommations. De plus, sur la production de chauffage au bois, une vigilance particulière sera apportée sur les problématiques de qualité de l'air, et notamment les enjeux de concentration des particules fines.



Filière éolienne

- Poursuivre le développement de l'éolien en visant une production de 344 GWh en 2040
- Accompagner les projets éoliens en lien avec la mobilisation des propriétaires terriens
- Réaliser des notes d'opportunités et des études de faisabilités

Calendrier prévisionnel

Attendu en 2020 : 80 GWh
Objectif 2030 : 150 GWh
Objectif 2040 : 344 GWh

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Production d'EnR issue de la filière éolienne sur le territoire

Investissement réalisé dans des projets éoliens

Gains attendus

Emissions évitées : 0,013 kgCO2e/KWh

Baisse de la dépendance énergétique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie



4.2

Structurer et développer les filières EnR



Cit'ergie
European Energy Award®

4.2.2

Filière bois-énergie

- Poursuivre le développement de la filière bois-énergie en visant une production de 145 GWh en 2040.
- Développer la filière bois-bocager : dispositif d'aide à la plantation de haies
- Promouvoir le programme Normandie Forever qui propose de compenser les émissions de carbone en mobilisant les peuplements forestiers « pauvres » et en plantant des essences d'avenir "

Calendrier prévisionnel

Attendu en 2020 : 136 GWh
Objectif 2030 : 140 GWh
Objectif 2040 : 145 GWh

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Tonnes de bois bocager entrant dans les plans d'approvisionnement des chaufferies biomasses
Production d'EnR issue de la filière bois-énergie sur le territoire

Gains attendus

Emissions évitées : 0,03 kgCO2e /KWh
Baisse de la dépendance énergétique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie



4.2.3

Filière solaire

- Poursuivre le développement de la filière solaire en visant une production de 185 GWh en 2040
- Accompagner les projets solaires en lien avec la création d'une société locale d'investissement
- Prioriser la mobilisation du secteur public (bailleurs sociaux, communes...) et des acteurs économiques pour le développement de panneaux photovoltaïques (grandes surfaces de distribution, ...)
- Favoriser le solaire thermique sur les équipements sportifs

Calendrier prévisionnel

Attendu en 2020 : 3,2 GWh
Objectif 2030 : 90 GWh
Objectif 2040 : 185 GWh

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Production d'EnR issue de la filière solaire sur le territoire
Investissement réalisé dans des projets photovoltaïques

Gains attendus

Emissions évitées : 0,055 kgCo2/KWh
Baisse de la dépendance énergétique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie



Structurer et développer les filières EnR



Production de biogaz

- Poursuivre le développement de la filière en visant une production de 40,5 GWh en 2040
- Développer les filières de méthanisation agricoles et industrielles
- Accompagner le développement de la méthanisation pour des projets d'autonomie ou de diversification des exploitations agricoles
- Mettre en place une collecte des biodéchets pour les gros producteurs (> 10 t/an) avec un traitement par méthanisation ou via une plateforme de compostage

Calendrier prévisionnel

Attendu en 2020 0 GWh
Objectif 2030 30 GWh
Objectif 2040 40,5 GWh

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Production d'EnR issue de la filière biogaz sur le territoire
Investissement réalisé dans des projets biogaz

Gains attendus

Emissions évitées : 0,227 kgCO2e /KWh
Baisse de la dépendance énergétique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, l'ADEME, WWF, Défis Ruraux, Biomasse Normandie, Normandie Énergies, Syndicats d'énergie

**Structurer et développer les réseaux de distribution d'énergie****Objectif**

La multiplication des moyens de production décentralisés, les nouveaux usages de l'électricité et l'irruption des nouvelles technologies impacte les réseaux de distribution d'énergie. La construction d'un schéma directeur des énergies ne saurait donc se passer d'une étude attentive de l'état des lieux des réseaux et des opportunités et contraintes qu'il présente.

Contexte et description de l'action

En suivant les objectifs de puissance installée pour les EnR en 2040, et en prenant en compte les postes sources de l'Intercom (56,2MW) déjà installés, il faudrait plus que tripler la capacité du réseau pour absorber les objectifs de production EnR électriques. Ainsi, le réseau devra être développé localement pour pouvoir accueillir ces nouvelles productions.

Points de vigilance/prérequis

Le S3REnR de l'ex-région Haute-Normandie a été validé en 2014 par le préfet de région. En cas de nouvelle étude, il conviendra de faciliter l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux de distribution d'électricité et de gaz, et d'optimiser les réseaux de distribution d'électricité et de gaz en lien avec le développement des énergies renouvelables.

**Identifier les besoins en terme de capacité d'injection sur les réseaux électriques et gaz**

- Suivre les évolutions de production EnR
- Accompagner le réseau afin de soutenir le transport (RTE) et l'acheminement (distribution) des nouvelles énergies

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre de réunions du groupe de travail : RTE, gestionnaires de réseaux, entreprises, collectivités...

Gains attendus

Soutien au développement des filières EnR
Résilience du réseau d'énergie

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, RTE, gestionnaires de réseaux



4.3

Structurer et développer les réseaux de distribution d'énergie



4.3.2

Développer les réseaux

- Optimiser les réseaux de distribution d'électricité et de gaz en lien avec le développement des énergies Renouvelables
- Expérimenter la création d'un « smart grid »
- Développer des partenariats avec le gestionnaire de réseau afin de promouvoir et développer de nouvelles stations en Gaz Naturel Véhicule (GNV)

Calendrier prévisionnel

Tout au long du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de projet innovants

Gains attendus

Soutien au développement des filières EnR
Résilience du réseau d'énergie

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, les communes, RTE, gestionnaires de réseaux



5.1

Accompagner et soutenir les entreprises

Objectif

Le territoire de l'Intercom est encore aujourd'hui un territoire à dominante industrielle qui a besoin d'un redéveloppement territorial. Cependant, beaucoup de grandes et moyennes entreprises participent à faire marcher l'économie de l'Intercom. Ces grandes entreprises sont notamment regroupées dans les communes de Bernay, Beaumont et Brionne. Ces 3 communes et toutes les autres ont un grand rôle à jouer dans le déploiement de pratiques et d'actions permettant de réduire l'empreinte carbone des entreprises du territoire et dans le développement d'une économie vertueuse et collaborative.

Contexte et description de l'action

Le secteur industriel et le secteur tertiaire représente à eux deux 27% des consommations énergétiques du territoire et 18% des émissions de GES. Afin de réduire les consommations du territoire, l'Intercom peut agir sur la mise en réseau des acteurs, le développement de l'économie circulaire, l'optimisation des procédés et la sensibilisation aux économies d'énergie.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux des pratiques actuelles des entreprises du territoire et évaluation du niveau de sensibilisation des dirigeants et employés



Cit'ergie

European Energy Award

5.1.1

Créer un réseau d'entreprises travaillant sur les thématiques de Développement Durable

- Animation d'un réseau d'entreprises engagées
- Former les dirigeants d'entreprises du territoire
- Mettre en œuvre des actions collectives sur l'ensemble des sujets du Développement Durable

Calendrier prévisionnel

Formation des dirigeants d'entreprises : 2 ans

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de rencontres organisées avec les entreprises
- Nombre de dirigeants d'entreprise formés
- Nombre d'entreprises engagées dans un projet avec l'Intercom en lien avec le Développement Durable

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaires potentiels : CCIPN



5.1

Accompagner et soutenir les entreprises

Accompagner les **entreprises** dans la mise en place de projets permettant de diminuer leur empreinte carbone



5.1.2

- Accompagner les entreprises dans la réalisation de Bilans Carbone
- Réaliser des audits énergétiques des entreprises du territoire
- Elaboration du Plan Efficacité Energétique
- Promouvoir les achats responsables
- Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques environnementales (écoconception, éco-gestion, économie de la fonctionnalité, de recyclage, etc)

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'audits énergétiques réalisés
- Nombre de Bilans Carbone réalisés et suivi de la diminution des émissions de CO2
- Atteinte des objectifs du Plan Efficacité Energétique

Gains attendus

Emissions de GES : A la suite d'un audit énergétique, on estime que les consommations diminuent de 10% à 15%

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : CCIPN



5.1.3

Faire émerger des projets d'**économie circulaire** sur le territoire

- Accompagner et conseiller les nouvelles entreprises dès leur installation sur le territoire
- Mise en œuvre d'une économie collaborative, créatrice d'emploi
- Promouvoir les achats responsables
- Réduction des déchets des entreprises
- Développer des synergies industrielles

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Suivi des déchets et économies réalisées
- Nombre de projets d'économie circulaire mis en œuvre sur le territoire

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : CCIPN



Développer et soutenir la filière agricole

Objectif

L'agriculture est un secteur d'activité important pour l'Intercom. En effet, en plus de participer à l'économie du territoire l'agriculture contribue à l'entretien des paysages, à la séquestration carbone et à la préservation de la biodiversité. Ce secteur représente donc un enjeu majeur en termes de diminution de l'empreinte carbone du territoire. Afin de gérer au mieux la filière agricole, il est nécessaire de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de mettre en avant l'alimentation locale mais également de limiter l'impact de l'agriculture sur les espaces du territoire.

Contexte et description de l'action

Le secteur agricole a émis en 2014 l'équivalent de 146 ktCO2e, ce qui fait de lui le premier secteur émetteur de GES de l'Intercom. En effet, les surfaces agricoles représentent 66% du territoire et 50% d'entre elles sont dédiées aux grandes cultures avec une activité d'élevage qui reste encore aujourd'hui assez importante. L'agriculture biologique est, quant-à-elle, encore peu implantée sur le territoire de l'Intercom et ne représente que 1,7% de la surface du territoire en 2014.

Points de vigilance/prérequis

Faire un état des lieux des pratiques agricoles et alimentaires afin de pouvoir effectuer un changement de pratiques et de comportements



6.1.1

Finaliser et mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial

- Analyser diagnostic en concertation avec les acteurs du territoire de la situation actuel concernant les pratiques alimentaires et agricoles
- Mettre en place un plan d'action qui répond au Plan Régional d'Agriculture durable et du Programme National pour l'Alimentation

Calendrier prévisionnel

Fin du PAT d'ici 2022

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Atteinte des objectifs du PAT
- Nombre d'agriculteurs engagés
- Nombre de produits locaux dans les GMS

Pilotage

- Porteur : IBTN
 Partenaires : Chambre d'Agriculture 27



6.1

Développer et soutenir la filière agricole

6.1.2

Favoriser et développer les filières alimentaires de proximité

- Approvisionner la restauration collective en produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique
- Développer des formations dans les cantines du territoire (Circuits courts, alimentation bas carbone)

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Part des produits locaux et/ou bio dans la restauration collective
- Part de la production local qui est consommée localement
- Nombre de formations réalisées

Objectifs attendus

Emissions de GES : Les repas servis en restauration collective devront compter en 2022, 50 % de produits alimentaires durables de qualité dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Pilotage

Porteur : IBTN
 Partenaires : Etablissements scolaires, agriculteurs, Chambre d'agriculture 27, communes



6.1.3

Sensibiliser et former les agriculteurs

- Réduction du labourage
- Mélange des cultures de couverture pour augmenter le taux de matière organique dans le sol
- Accroissement du temps de pâturage des animaux pour réduire la demande en aliments importés

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'agriculteurs formés
- Nombre de sessions de formation
- Nombre de cultures de couverture
- Part des aliments importés dans la consommation locale

Pilotage

Porteurs : IBTN, Chambre d'Agriculture 27
 Partenaires potentiels : ADEME

Axe 1

Développer la filière agricole

Axe 2

Développer et soutenir la filière agricole

6.1



6.1.4

Accompagner les agriculteurs dans le changement de pratiques

- Etude de conversion technico-économique de conversion
- Former et accompagner les agriculteurs dans la conversion à l'agriculture Biologique
- Développer des aides à l'investissement pour l'acquisition d'équipements favorables aux changements de pratiques agricoles
- Création d'un observatoire foncier agricole

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'agriculteurs formés

Nombre de sessions de formation organisées

Montant des aides accordées

Objectifs attendus

Emissions de GES : Par exemple, un meilleur ajustement de la dose d'engrais minéral conduit à une réduction de la dose d'engrais de 19,7 kg d'azote par hectare de grande culture, soit une réduction des émissions de N2O de 222 kgCO2éq/ha.

Pilotage

Porteurs : IBTN,
Partenaires : Chambre d'Agriculture 27

Développer la filière bois-bocager

6.1.5



Mettre en place une aide pour la plantation et l'entretien des haies

Calendrier prévisionnel

Mise en place d'ici 2022

Moyens estimés

Il faut compter une aide à la plantation qui se situe entre 1,50€ et 2,50€ par mètre linéaire planté.
Concernant l'entretien des haies, l'aide se situe entre 0,1€ et 0,7€ par mètre linéaire entretenu.

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Linéaires de haies plantées

Montant des aides accordées

Objectifs attendus

Emissions de GES : 1 km de haies peut stocker entre 3 et 5 tCO₂ par an

Pilotage

Porteur : IBTN, département
Partenaires potentiels : Chambre d'Agriculture 27



6.2

Accompagner les propriétaires forestiers pour une gestion durable**Objectif**

La filière forêt-bois est actuellement au cœur de la transition écologique et énergétique et l'Intercom doit s'appuyer sur ses ressources importantes pour lutter contre le changement climatique. Les objectifs principaux sont de développer les surfaces forestières, l'usage du bois d'œuvre dans la construction et l'ameublement ainsi que de substituer des matériaux énergivores et des énergies fossiles par le bois. De cette manière, la gestion durable de la forêt est un enjeu prioritaire.

Contexte et description de l'action

La forêt représente 18 211 ha soit 19,6% du territoire de l'Intercom. Les forêts de feuillus représentent 83% des surfaces et 10,5% sont des résineux. En ce qui concerne le potentiel de séquestration carbone, le territoire de l'Intercom peut stocker annuellement près de 90 000 tonnes de CO₂e (Si l'on comptabilise les forêts, les prairies, les cultures, les sols artificiels, les autres sols, les produits bois et les haies). De plus, le stock de carbone dans les matériaux bois sur le territoire est, lui, estimé à 1400 tCO₂e supplémentaires par an. Si l'on considère ces chiffres, on peut dire que le territoire pourra, en 2050, compenser ses émissions résiduelles avec ses propres ressources en sols et forêts.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux des sols et forêts ainsi que des pratiques utilisées pour gérer ces surfaces riches en potentiel de séquestration carbone

**Cit'ergie**
European Energy Award

6.2.1

Sensibiliser les propriétaires à la gestion durable des forêts

- Identification des parcelles et des propriétaires fonciers
- Sensibiliser et former les propriétaires fonciers identifiés

Calendrier prévisionnel

Entre 2021 et 2022

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre de propriétaires identifiés

Nombre de propriétaires formés

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaire : SAFER

6.2

Accompagner les propriétaires forestiers pour une gestion durable**Mettre en place une charte forestière de territoire**

- Diagnostic de la situation forestière du territoire
- Définition des enjeux et objectifs de la charte
- Elaboration de grandes orientations et d'un programme d'actions


Cit'ergie
European Energy Award®

6.2.3

Calendrier prévisionnel

Diagnostic et définition du programme d'actions : 2020

- 2021

Mise en œuvre du programme d'actions : 2022 - 2026

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Elaboration et validation de la charte forestière de territoire

Mise en œuvre des actions de la charte forestière

Objectifs attendus**Emissions de GES** : À définir dans le plan d'action de la charte**Pilotage**

Porteur : IBTN
Partenaire : Propriétaires forestiers, DREAL

Mieux gérer les forêts du territoire et l'approvisionnement en bois

- Mise en œuvre du Plan d'Approvisionnement Territorial en lien avec le Scot
- Promouvoir la certification « Gestion durable des forêts » sur le territoire
- Création d'un catalogue sur les constructions en bois à destination des collectivités et promouvoir ce type de construction
- Favoriser la mise en gestion des forêts communales
- Organisation d'évènements sur le thème de la gestion/exploitation forestière et espaces boisés durables

Calendrier prévisionnel

Fin du PAT fin 2020

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Approbation du Plan d'Approvisionnement Territorial
Création du catalogue
Nombre d'évènements organisés
Part des forêts communales engagées dans l'élaboration d'un Plan de Gestion qui est approuvé
Part de forêts locales certifiées «Gestion durable des forêts »

Objectifs attendus**Emissions de GES** : Une hectare de forêt en France permet de stocker 550 tCO₂e (sol et biomasse)**Pilotage**

Porteur : IBTN
Partenaires potentiels : Propriétaires forestiers, DREAL

6.2.4

Accompagner les propriétaires forestiers pour une gestion durable

6.2

Adapter les essences au climat de la région

- Identifier les essences adaptées à la région
- Parmi les essences adaptées, identifier les débouchés pour leur valorisation
- Communiquer sur ces essences et sensibiliser les propriétaires forestiers



6.2.5

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Nombre d'essences identifiées sur le territoire

Nombre de communications effectuées

Pilotage

Porteur : IBTN

Partenaire : Propriétaires forestiers



Consolider et et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique

Objectif

Les changements liés à l'évolution du climat sont déjà perceptibles et concernent les risques naturels (inondations, sécheresse induisant potentiellement des feux de forêts, aléa « retrait gonflement » des sols argileux), et l'organisation sanitaire et sociale (risque de canicule et prévalence accrue de certaines maladies comme l'asthme en lien avec la qualité de l'air).

Contexte et description de l'action

Le climat de l'Intercom Bernay Terres de Normandie est influencé par la proximité de l'espace maritime. On devrait observer une augmentation moyenne des températures pour le milieu du 21e siècle comprise entre 1 et 2°C sur les côtes, et entre 2 et 3°C à l'intérieur des terres. Pour la fin du 21e siècle, les résultats présentent pour le scénario le plus pessimiste (RCP8.5), une augmentation moyenne annuelle comprise entre 3 et 4°C pour la façade nord-ouest, et entre 4 et 5 °C pour le reste du territoire.

Points de vigilance/prérequis

- Analyser l'impact des épisodes caniculaires sur les effets d'îlots de chaleur
- Analyser l'impact du changement climatique sur la ressource en eau
- Renforcer les connaissances de l'impact du changement climatique sur la forêt et l'agriculture
- Renforcer les connaissances sur les risques d'inondation



Consolider et et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique

Constituer et animer un groupe de réflexion citoyen autour des questions d'adaptation au changement climatique : le « GIEC local ». Ce groupe composé de citoyen de tout âge, investis sur les questions environnementales se réunira pour faire des recommandations, et donner leur avis sur les projets permettant d'adapter le territoire au changement climatique. Il aura un avis consultatif.

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de publications du GIEC local
- Nombre de participants aux actions de sensibilisation

Gains attendus

- Adaptation au changement climatique
- Prévention des risques d'inondations, de sécheresses et de canicules

Pilotage

- Porteur : IBTN
- Partenaires : Communes, membres du GIEC local



7.2

Préserver la biodiversité**Objectif**

Le réchauffement climatiques va de fait impacter la biodiversité avec des déplacement de l'aire de répartition de nombreuses espèces et réduction de l'espace disponible pour certaines autres (risque d'extinction). Il convient donc de sauvegarder des espaces de nidification, et d'alimentation afin de maintenir des espaces accueillants la biodiversité.

Contexte et description de l'action

De nombreux réservoirs de biodiversité régionaux vont être affectés par le changement climatique. Parmi les plus vulnérables se trouvent les milieux humides, les cours d'eaux, les milieux littoraux ainsi que les milieux marins qui abritent de nombreuses espèces. La capacité d'adaptation des écosystèmes dépendra de leur capacité à se déplacer en fonction de l'évolution du climat, donc la qualité des continuités écologiques dans les territoires, et leur état de préservation : un écosystème fragilisé par les diverses pressions humaines aura plus de difficultés à s'adapter.

Points de vigilance/prérequis

Réaliser un inventaire des espèces faunes / flores

**Cit'ergie**

European Energy Award®

7.2.1

Réaliser une trame verte et bleue sur le territoire de l'Intercom

- Formalisation de la stratégie d'action
- Élaboration de la TVB (inventaire, schéma de préservation,...)
- Mise en œuvre de la TVB
- Evaluation et révision de la TVB

Calendrier prévisionnel

Fin 2020 : Elaboration de la trame Verte et Bleu
Tout au long du PCAET : Animation de la TVB

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de discontinuités écologiques améliorées / créées
Surface des espaces de nature sur le territoire

Gains attendus

- Préserver la biodiversité
Adaptation au changement climatique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Communes, Agence de l'eau, CEREMA



Optimiser la gestion des eaux pluviales

Objectif

La gestion des eaux de pluie est un enjeu important au regard des changements climatiques. Les projections annoncent en effet la succession régulières d'épisode de précipitations intenses et de périodes de sécheresse sévère. Les épisodes pluvieux intenses peuvent représenter un danger (inondations) mais aussi un gaspillage de la ressource en eau : les systèmes d'évacuation se retrouveraient engorgés au lieu de permettre à l'eau d'être utilisée pour l'arrosage, le nettoyage ou bien de retourner dans les réserves souterraines. Cela permettrait par ailleurs de prévenir en partie les périodes de sécheresses.

Contexte et description de l'action

Favoriser les économies d'eau sur le territoire, en rationalisant les consommations d'eau par rapport aux besoins et en diversifiant les origines de l'alimentation en eau selon les usages (nappe, eau potable, récupération d'eau de pluie). Protéger la ressource en eau, à travers l'évolution des pratiques agricoles, la performance des procédés de traitement des effluents industriels et la gestion des espaces verts et urbains.

Points de vigilance/prérequis

Renforcer la connaissance de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau



Mettre en œuvre le programme de restauration des mares

- Développer et animer un réseau d'acteurs en faveur des mares en organisant des rencontres thématiques, des formations, ou des animations sur les mares dans le cadre, par exemple de manifestations nationales comme Fréquence grenouille ou la Fête des mares
- Agir concrètement pour le maintien et le développement des mares en accompagnant les porteurs de projet à mettre en œuvre des programmes de restauration de mares sur leur territoire.
- Améliorer et partager les connaissances sur les mares, en mettant à disposition des acteurs du territoire, des outils de diagnostic et de référencement des mares (fiche de caractérisation, base de données des mares de Normandie), des références bibliographiques.

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de réunions du réseau
- Nombre de publications
- Nombre de mares restaurées

Gains attendus

- Restauration de zones humides
- Préserver la biodiversité

Pilotage

- Porteur : IBTN
- Partenaires : Région Normandie, Communes, Agence de l'eau Seine-Normandie, CEREMA

Optimiser la gestion des eaux pluviales



7.3



7.3.2

Lancer les études de bassin versant sur les secteurs non couverts par une étude

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a souhaité lancer sur le bassin versant de la Charentonne, l'élaboration d'un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) pour la rivière Charentonne, ses affluents et les zones humides du bassin versant de la Charentonne. Ce PPRE vise à gérer, protéger, entretenir et restaurer les cours d'eau et les milieux humides du bassin versant de la Charentonne. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision incluant des propositions d'actions permettant d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau.

Calendrier prévisionnel

- Phase 1 : État des lieux et diagnostic des milieux aquatiques et humides
- Phase 2 : Élaboration des programmes d'actions
- Phase 3 : Animation, communication et mise en oeuvre des programmes d'actions

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'études de bassin versants lancés

Gains attendus

- Restauration de zones humides
- Préserver la biodiversité

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, Communes, Agence de l'eau Seine Normandie, CEREMA



7.3.3

Réaliser les aménagements nécessaires à la rétention des eaux en amont et la gestion en aval

L'étude de la PPRE va permettre, à partir d'un diagnostic détaillé des cours d'eau et des milieux humides, d'établir des programmes d'actions tenant compte des enjeux et des problématiques propres à chaque secteur du bassin versant de la Charentonne.

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'aménagements créés
- Nombre d'ouvrages entretenus

Gains attendus

- Prévention des risques d'inondation
- Restauration de zones humides

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Région Normandie, Communes, Agence de l'eau, CEREMA

Optimiser la gestion des eaux pluviales



7.3



7.3.4

Prendre en compte les impacts du changement climatique dans la gestion du risque inondation

Pour la fin du 21e siècle les résultats des simulations mettent en évidence une diminution des précipitations totales en moyenne annuelle sur le territoire métropolitain. À l'échelle de la région Normande, du fait des cumuls de précipitations actuels importants, l'exposition des territoires à une réduction des précipitations paraît faible à court et moyen termes. Il est en revanche important de noter qu'en période estivale, la région connaîtra une diminution notable des précipitations dès 2030.

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles inondation chaque année sur le territoire

Nombre de biens inondées chaque année

Nombre de routes coupées par les inondation chaque année

Gains attendus

Prévention des risques d'inondation

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Communes, Agence de l'eau, CEREMA

Optimiser la gestion des eaux pluviales

7.3



7.3.5

Intégrer les enjeux "lutte contre le ruissellement" dans le SCOT et les documents d'urbanisme

La vulnérabilité aux inondations dépend du climat, mais également des choix d'aménagement. En effet, l'artificialisation des sols favorise le ruissellement des eaux pluviales ce qui accroît le risque d'inondation. Le risque inondation est le plus répandu en Normandie avec 57% des communes concernées par au moins un arrêté de catastrophe naturelle relatif aux inondations et aux coulées de boues.

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'avis transmis au service urbanisme sur les PC et projets d'aménagements

Nombre d'avis transmis au service urbanisme pris en compte par le pétitionnaire"

Gains attendus

Atténuation au réchauffement climatique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Communes



7.4

Aménager durablement le territoire

Objectif

La révision du SCOT en transversalité avec les services compétents pour les continuités écologiques, la protection des sols agricoles, la stratégie climat air énergie du territoire, la limitation des pollutions atmosphériques, la mobilité durable, l'adaptation au changement climatique à l'échelle des plusieurs communes vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles.

Contexte et description de l'action

Elaboration d'une Trame verte et bleue définie à l'échelle du SCOT
Nombre de PLU et documents d'urbanisme intégrant les prescriptions du SCOT
Mise en place d'un Référentiel d'Aménagement Durable

Points de vigilance/prérequis

Associer l'ensemble des parties prenantes dans la révision du SCOT



7.4.1

Intégrer les enjeux climat air énergie dans les documents d'urbanisme

- Intégrer les objectifs et actions du PCAET (séquestration carbone, Plan d'approvisionnement bois,...)
- Fixer des objectifs de rénovation énergétique (en lien avec le PLH)
- Limiter l'emprise sur les espaces agricoles - Réaliser une trame verte et bleue, ou la faire réaliser par les communes
- Trouver un moyen de faire appliquer le SCOT comme, par exemple, rendre cohérent les PLU et cartes communales avec le SCOT
- Incrire la séquestration carbone dans le PLUi-H

Calendrier prévisionnel

Accompagnement sur les 6 années d'application du plan d'action du PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'orientations en faveur de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique

Gains attendus

Atténuation au réchauffement climatique

Pilotage

Porteur : IBTN
Partenaires : Communes